

Le Courrier

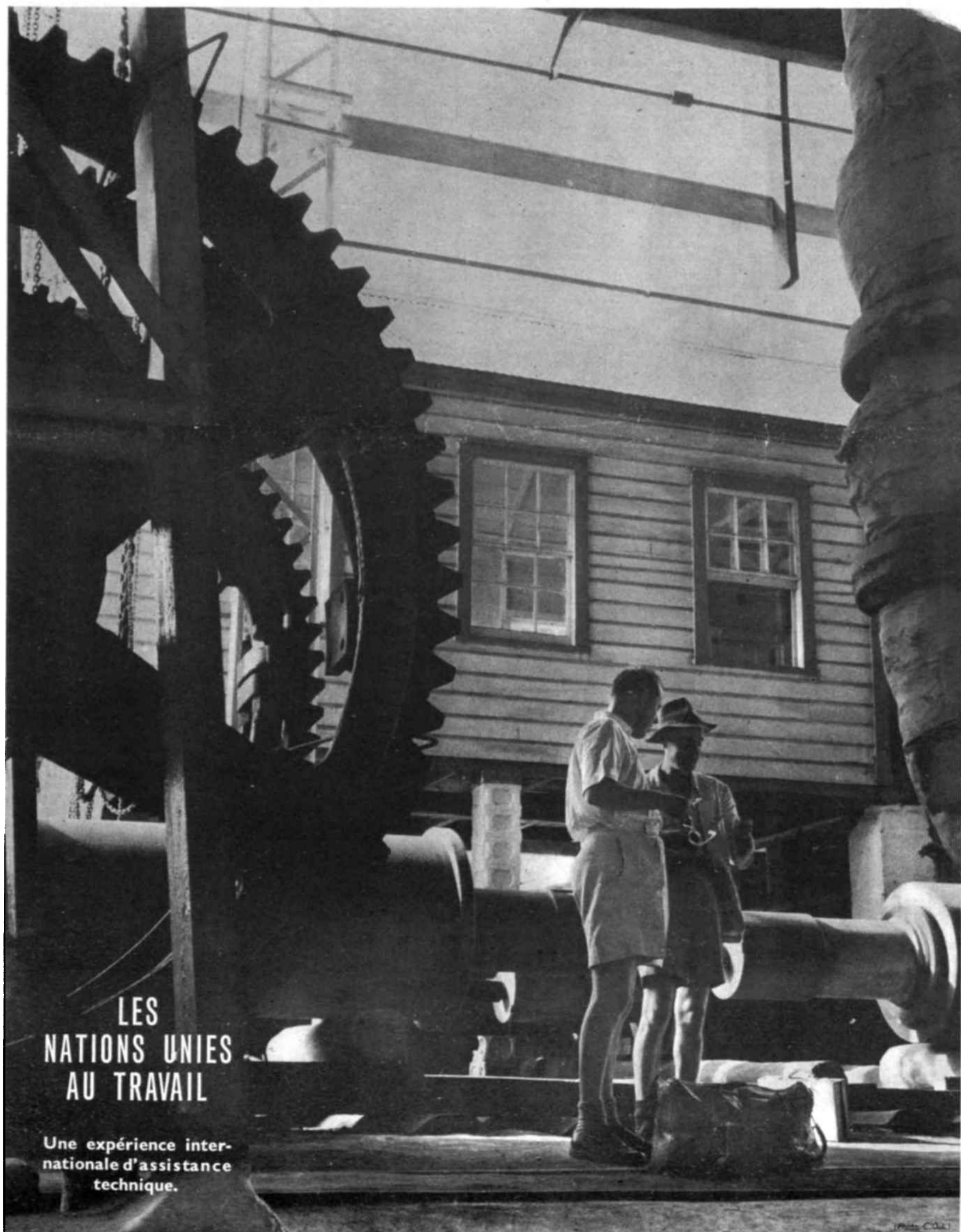
PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Prix : 50 fr. — 20 cents (U.S.) — 1 shilling (U.K.)

VOLUME VI — N° 10. — OCTOBRE 1952



LES
NATIONS UNIES
AU TRAVAIL

Une expérience inter-
nationale d'assistance
technique.

Le Courrier

Rédacteur en chef : S. M. KOFFLER.
Secrétaires de rédaction :
Edition française : ALEXANDRE LEVENTIS
Edition anglaise : R. S. FENTON
Edition espagnole : JOSÉ DE BENITO

Imp. GEORGES LANG, 11, r. Curial, Paris.

MC. 52. I. 64. F.

Le prix de l'abonnement est de 500 fr. français, de \$ 2 ou 10 s. 6 d. Ecrivez à notre dépositaire dans votre pays ou, à défaut, directement à l'UNESCO, 19, avenue Kléber, Paris.

Allemagne : Unesco Vertrieb für Deutschland, R. Oldenbourg, Munich.
Argentine : Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos-Aires.
Australie : H.A. Goddard Ltd., 225 a George Street, Sydney.
Autriche : Wilhelm Frick Verlag, 27, Graben, Vienne I.

Barbade : S.P.C.K. Bookshop, Broad Street, Bridgetown.

Belgique : Librairie Encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, Bruxelles IV.

Birmanie : Burma Educational Bookshop, 551-3, Merchant Street, P.O. Box 222, Rangoon.

Bolivie : Libreria Selecciones, av. 16 de Julio 216, Casilla 972, La Paz.

Brsil : Livraria Agir Editora, Rua Mexico, 98-B, Caixa postal 3291, Rio.

Canada : Centre de Publication Internationale, 4234, rue de la Roche, Montréal 34.

Ceylan : Lake House Bookshop, The Associated Newspapers of Ceylon Ltd, Colombo I.

Chili : Libreria Lope de Vega, Moneda 924, Santiago du Chili.

Chypre : Tachydromos, P.O.B. 473 Nicosie.

Colombie : Emilio Royo Martin, Carrera 9 a, 1791, Bogota.

Costa Rica : Trajes Hermanos, Apartado 1313, San José.

Cuba : Unesco Centro Regional en el Hemisferio Occidental, Calle 5 No. 306, Vedado, La Havane.

Danemark : Ejnar Munksgaard Ltd., 6, Norregade, Copenhagen K.

Fédération Malaise et Singapour : Peter Chong & Co, P.O. Box 135, Singapour.

Egypte : La Renaissance d'Egypte, 9, rue Adly-Pacha, Le Caire.

Equateur : Casa de la Cultura Equatoriana, Av. 6 de Diciembre 332, casilla 67, Quito.

Espagne : Aguilar, S.A. de Ediciones, Juan Bravo 38, Madrid.

Etats Associés du Cambodge, du Laos et du Viêt-Nam : K. Chantarith, C.C.R., 38, rue Van Vollenhoven, Phnom-Penh.

Etats-Unis d'Amérique : Columbia University Press, 2960 Broadway, New-York 27.

Finlande : Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

Formose : The World Book Co. Ltd., 99 Chung King South Rd, Section 1, Taipei.

France : Librairie Universitaire, 26, rue Soufflot, Paris (5^e).

Grèce : Eleftheroudakis, Librairie Internationale, Athènes.

Haiti : Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, Port-au-Prince.

Hongrie : « Kultura », P.O. Box 149, Budapest 62.

Inde : Orient Longmans Ltd, Bombay, Calcutta, Madras. Oxford Book & Stationery Co, Scindia House, New-Delhi. Rajkamal Publications Ltd, Himalaya House, Bombay I.

Indonésie : G.C.T. van Dorp & Co N.V., Djalan Nusantara 22, Djakarta.

Irak : McKenzie's, Bookshop, Bagdad.

Israël : Blumstein's Bookstores Ltd., 35, Allenby Road, Tel-Aviv.

Italie : G.C. Sansoni, via Gino Caponi 26, Casella postale 552, Florence.

Japon : Maruzen Co. Inc, 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

Liban : Librairie Universelle, Avenue des Français, Beyrouth.

Luxembourg : Librairie Paul Bruck, 50 Grand-Rue, Luxembourg.

Mexique : Libreria Universitaria, Justo Sierra, 16, Mexico D.F.

Nigeria : C.M.S. Bookshop, P.O. Box 174, Lagos.

Norvège : A/S Bokhjörnet, Stortingsplass, 7, Oslo.

Nouvelle-Zélande : South Book Depot, 8 Willis Street, Wellington.

Pakistan : Ferozsons Ltd., Karachi, Lahore, Peshawar.

Panama : Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Panama.

Pays-Bas : N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout, 9, La Haye.

Pérou : Libreria Internacional del Peru, S.A., Giron de la Union, Lima.

Philippines : Philippine Education Co., 1104 Castillejos, Quiapo, Manille.

Porto Rico : Panamerican Books Co., San Juan 12.

Portugal : Publicações Europa-America, Ltda., 4, Rua da Barroca, Lisbonne.

Royaume-Uni : H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres, S.E.1.

Suède : A.B. C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan, 2, Stockholm.

Suisse : Suisse alémanique : Europa Verlag, 5, Rämistrasse, Zurich. — Suisse romande : Librairie de l'Université, 22-24, rue de Romont, Fribourg.

Surinam : Radhakrishun & Co. Ltd, Watermolenstraat 36, Paramaribo.

Syrie : Librairie Universelle, Damas.

Tanger : Centre International, 54, rue du Statut.

Tchécoslovaquie : Orbis, Narodni, 37, Prague I.

Thaïlande : Suksapan Panit, Arkarn 9, Raj-Damnern Avenue, Bangkok.

Turquie : Librairie Hachette, 469, Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

Union Sud-Africaine : Van Schaik's Bookstore, P.O. Box 724, Prétoria.

Uruguay : Centro de Cooperacion Cientifica para la América Latina, Unesco, Bulevar Artigas, 1320, Montevideo.

Yougoslavie : Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita 23/11 Belgrade.

Sauf mention spéciale, les articles publiés dans ce numéro peuvent être reproduits sans autorisation préalable, à condition d'en mentionner l'origine : « Le Courrier de l'Unesco ».

LONGITUDES ET LATITUDES

★ **Egypte** : Educateur, sociologue et diplomate égyptien, le Dr Abbas Ammar vient d'être nommé directeur du second Centre d'Education de base de l'Unesco, qui doit être inauguré à la fin de l'année à Sirs-el-Layan, à 60 kilomètres du Caire. Ce nouveau centre poursuivra les mêmes objectifs que celui de Pátzcuaro (Mexique) où une centaine d'étudiants de quinze pays d'Amérique latine se perfectionnent dans les techniques de l'éducation de base. Non seulement l'Egypte, mais également les autres pays arabes, bénéficieront de l'activité du Centre de Sirs-el-Layan.

★ **Belgique** : La première Biennale internationale de Poésie a eu lieu du 11 au 15 septembre, à Knokke-le-Zoute. Le ministère de l'Instruction publique de Belgique a invité tous les Etats membres de l'Unesco à participer à cette importante réunion. Due à l'initiative des écrivains et des autorités belges, la Biennale s'est placée sous le patronage de l'Unesco et du PEN Club international.

★ **Unesco** : Le Conseil mondial du Braille vient d'être constitué. L'Unesco atteint ainsi un des buts qu'elle poursuit depuis trois ans en vue d'uniformiser les différents alphabets Braille utilisés dans le monde. Le Conseil, qui comprend neuf membres et dont les fonctions sont consultatives, sera présidé par Sir Clutha Mackenzie, l'un des plus éminents spécialistes du Braille.

★ **Turquie** : Un centre du film éducatif vient d'être créé en Turquie avec l'aide de l'Unesco. Deux spécialistes autrichiens y collaborent à la production de documentaires éducatifs et l'Unesco a accordé des bourses pour permettre à des techniciens turcs du cinéma de se perfectionner en Autriche.

★ **Etats-Unis** : Les livres brûlés ou interdits par les nazis en Allemagne et en Autriche seront remplacés, grâce au Programme Unesco de Timbres d'Entraide lancé par la CIO, l'une des deux grandes fédérations syndicales des Etats-Unis. La fédération a fait imprimer des circulaires invitant ses membres à participer à ce programme et à organiser, dans le cadre de la campagne, des programmes éducatifs sur les Nations Unies et l'Unesco.

★ **Jamaïque** : Un stage d'étude sur l'éducation des adultes a eu lieu près de Kingston au cours de la première quinzaine de septembre. Organisé par l'Institut universitaire des Antilles anglaises en collaboration avec l'Unesco, ce stage avait pour thème principal « le rôle de l'éducation des adultes dans les îles des Caraïbes ». Tous les pays de la région des Caraïbes avaient été invités à y participer. Des professeurs de l'Université de Porto-Rico participaient aux travaux, ainsi que plusieurs spécialistes de l'Unesco.

★ **France** : Un stage d'étude international sur l'éducation ouvrière a eu lieu pendant le mois d'août au château de la Brévière, dans la forêt de Compiègne, en France. Organisé par l'Unesco dans le cadre de son nouveau centre international d'éducation ouvrière, ce

stage a groupé près de 45 délégués de 25 Etats membres de l'Organisation.

★ **Turquie** : L'enseignement sur l'O.N.U. et ses Institutions spécialisées fait maintenant partie du programme régulier de l'enseignement secondaire en Turquie. Selon un rapport adressé à l'Unesco par le gouvernement turc, les écoles consacrent également des cours à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui a été traduite en turc et très largement diffusée.

La Convention Universelle du Droit d'Auteur est signée

Les représentants de trente-cinq Etats ont signé, le samedi 6 septembre, à Genève, une Convention Universelle du Droit d'Auteur, élaborée par l'Unesco. L'importance de cette Convention, établie par une conférence internationale de juristes et de diplomates, réunie depuis le 18 août, a été proclamée par tous les délégués, et particulièrement par leur président, M. Plinio Bolla (Suisse). « Cette nouvelle convention », a déclaré M. Bolla, « va permettre des progrès considérables de la justice et de la coopération intellectuelle dans le monde. » Jusqu'à présent, en effet, le Droit d'Auteur était régi par des législations diverses, parfois contradictoires. Celle de l'Union de Berne concernait surtout les Etats européens ; celles de Washington et de Montevideo, exclusivement les Etats d'Amérique. En outre, de nombreuses nations d'Orient et d'Extrême-Orient n'appartenaient à aucun de ces systèmes.

★ **Etats-Unis** : Plus de 50.000 élèves de 2.600 écoles américaines viennent de participer à un concours destiné à éprouver leurs connaissances sur les Nations Unies. Le gagnant, un jeune homme de dix-sept ans, pourra choisir entre un chèque de 500 dollars et un voyage en Europe. Ce concours est organisé chaque année par l'Association américaine pour les Nations Unies.

★ **Nations Unies** : Plus de 2.500 bourses d'étude sont offertes cette année par les Nations Unies et leurs Institutions spécialisées. Un rapport annuel, publié récemment par l'O.N.U., révèle que les occasions d'étudier à l'étranger n'ont jamais été aussi nombreuses. Les bourses permettent à des experts spécialisés dans certains domaines de la science, de l'économie et de la sociologie, de parfaire leur formation à l'étranger.

★ **Suisse** : Les septièmes « Rencontres Internationales » ont eu lieu à Genève au cours de la première quinzaine de septembre. Due à l'initiative de la ville de Genève, cette manifestation culturelle connaît depuis 1946 un succès toujours croissant. L'appui que lui accorde l'Unesco lui permet d'ailleurs d'élargir le champ de ses collaborations : outre l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse, l'Egypte, l'Argentine et les

Etats-Unis, ont envoyé cette année à Genève des représentants. « L'Homme devant la Science » a été le thème des entretiens publics, ainsi que des conférences prononcées par M. Pierre Auger (Les méthodes et les limites de la connaissance scientifique); Emile Guyénot (Hérédité et Liberté); Gaston Bachelard (La vocation scientifique et l'âme humaine); George de Santillana (Les mythes de la science); et le R. P. Dubarle (La science, miroir du destin de l'homme).

★ **Suède** : Un groupe de vingt travailleurs italiens du bâtiment a effectué cet été un voyage de dix jours en Suède. Les ouvriers ont étudié les méthodes de construction, l'urbanisme et la fabrication des matériaux de construction. Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges de travailleurs européens patronné par l'Unesco. L'Organisation prend à sa charge les frais des voyages organisés par les coopératives, les associations et les syndicats d'ouvriers, voyages dont 800 personnes ont déjà bénéficié à ce jour.

★ **Nouvelle internationale** : Pour apprendre à mieux connaître l'œuvre des Nations Unies et de leurs Institutions spécialisées, 90 jeunes gens, qui poursuivent actuellement des études aux Pays-Bas, viennent d'effectuer, sous les auspices de l'Entraide universitaire mondiale, un voyage qui les a conduits à Paris et à Genève. Les étudiants, Indonésiens pour la plupart, ont visité à plusieurs reprises la Maison de l'Unesco à Paris, afin de se familiariser avec les activités de l'Organisation. A Genève, ils ont visité le Palais des Nations, assisté à des réunions des Commissions de l'O.N.U. et étudié l'œuvre de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation mondiale de la Santé.

★ **Unesco** : Un comité d'experts gouvernementaux de dix-sept pays, réuni par l'Unesco, vient d'établir un texte de convention internationale pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Aux termes de ce projet — qui sera soumis à la Conférence générale de l'Unesco en novembre prochain — les Etats s'engageraient à respecter et sauvegarder, même au cours d'opérations militaires, les biens culturels quelle que soit leur origine ou leur propriétaire. Seraient ainsi protégés les monuments historiques, les œuvres d'art, les collections scientifiques, les musées, les « centres monumentaux », etc.

★ **Royaume-Uni** : La première mondiale d'un nouveau film documentaire en technicolor, réalisé par une équipe internationale grâce à la collaboration de cinq gouvernements européens, a eu lieu pendant le mois d'août au Festival d'Edimbourg. Intitulé « la Fenêtre ouverte », le film retrace l'histoire de la peinture du paysage en Europe occidentale, à travers les œuvres de maîtres, tels que Constable, Turner, Rubens, Rembrandt, Breughel et Watteau. Les gouvernements du Royaume-Uni, de la Belgique, de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas ont contribué à financer la production de ce documentaire et ont ouvert leurs musées et leurs collections aux réalisateurs.

POUR QUE LES ENFANTS CORÉENS RETROUVENT LEURS ÉCOLES

A la demande de l'Administration des Nations Unies pour la Reconstruction de la Corée (U.N.K.R.A.), l'Unesco a envoyé dans ce pays une mission d'enquête chargée d'élaborer un programme à long terme de remise en place du système d'éducation. Les membres de cette mission ont quitté Paris à la fin du mois d'août. Ils séjourneront environ six mois en Corée. A l'occasion de leur départ, M. J. Donald Kingsley, agent général de la U.N.K.R.A., a fait à New-York la déclaration suivante : « On a quelque peine à se représenter dans toute son ampleur le besoin qu'éprouve la Corée de voir se réaliser un programme d'éducation à tous les degrés. Le peuple coréen doit disposer d'un système d'enseignement rationnel, qu'il s'agisse d'écoles primaires ou secondaires, d'instituts, d'écoles techniques ou de centres d'apprentissage. Pour mener à bien la reconstruction du pays, il n'existe pas de tâche plus importante à accomplir que celle-là. »



NATIONS UNIES

ET

CIVISME NATIONAL

par Jaime Torres Bodet

L'ORGANISATION des Nations Unies existe depuis 1945. Il s'agit, dès lors, non plus d'une vague aspiration pacifiste, intellectuelle ou sentimentale, mais d'un ordre, d'un ordre qu'il faut consolider, perfectionner, défendre. La question est de savoir si les gouvernements sont tous en mesure d'enseigner, à l'intérieur de leur pays, ce qu'ils ont consacré à l'extérieur par leur signature, après une horrible conflagration, à savoir que tous les Etats jouissent d'une « égalité souveraine », mais que, dans l'exercice de leur souveraineté, tous ceux qui se sont associés pour former les Nations Unies ont admis certaines obligations, que chacun de leurs citoyens a le droit de connaître entièrement et de connaître dès l'école.

L'action qui incombe à l'Unesco dans cette éducation pour le civisme international n'a rien de subversif. Elle s'attache à la formation de citoyens qui, fidèles à leurs devoirs envers leur patrie, le soient, par ce fait même, aux obligations internationales qu'elle a souscrites. Elle se fonde sur des textes officiellement approuvés et considérés publiquement comme la garantie de la paix et comme la condition du progrès collectif.

L'Unesco n'a jamais entendu travailler à la formation de citoyens qui seraient détournés de leur loyalisme national. Chacun de nous appartient à un pays et a, envers ce pays qui est le sien, un devoir essentiel de loyalisme auquel il ne peut et ne doit se soustraire. Mais chacun de nos pays s'est engagé, à son tour, à accomplir une série d'actes, à prendre une série de mesures sans lesquels la paix, la sécurité et le progrès de tous se trouveraient constamment menacés. Or, ces devoirs sont si étroitement liés qu'il est difficile de tracer entre eux une ligne de démarcation valable pour tous les peuples, et, surtout, valable dans tous les cas.

Peu de sentiments sont aussi spontanés et aussi durables que l'amour du pays qui nous a vus naître. Il est parfaitement légitime que nous aspirions à sa grandeur. Mais reste à savoir par quels moyens. Par la violence? Par l'injustice? Par l'agression? Il saute aux yeux que dans les cas extrêmes, le patriote qui fait fi des obligations internationales délibérément acceptées par sa patrie est un singulier patriote.

L'Unesco, qui n'a pas fait l'histoire, ne peut ignorer l'histoire. Ils sont légion, ceux qui rêvent de vivre dans une communauté mondiale libre et pacifique, mais que déconcertent les dangers qui subsistent encore. Nul d'entre nous n'a le droit de sous-estimer l'ampleur des difficultés que présente l'adaptation réciproque de la politique nationale et de l'ordre international nouveau.

A l'encontre du découragement que de telles difficultés pourraient engendrer, nous avons besoin qu'on nous rappelle, et les enfants ont besoin qu'on leur apprenne, dans quelles circonstances et à quelles fins les peuples du monde ont constitué l'Organisation des Nations Unies. Oui, il faut qu'on le rappelle inlassablement. Par deux fois au cours de notre existence, la guerre a déferlé sur le monde comme un raz de marée. Par deux fois, nous avons entrepris de relever les ruines de la vie internationale et d'en assurer les fondements. Nous avons vu les espoirs et les projets personnels engloutis dans le cataclysme collectif. Les systèmes économiques se sont effondrés, le développement de l'industrie et du commerce a été brutalement détourné de son cours normal, les monnaies nationales ont été dépréciées, l'épargne s'est avilie, de riches terres ont été dévastées, de vastes cités réduites en cendres. Par deux fois en une génération, et presque dans le monde entier, des hommes jeunes ont été arrachés à leur foyer et à leur famille, ont — quand ils ont sauvé leur vie — passé leurs meilleures années sur les champs de bataille, tandis que femmes et enfants vivaient ou mouraient sous les bombes. Chaque jour, la mort frappait de nouveaux foyers. Par deux fois, cet ouragan destructeur a balayé le monde, ne nous offrant de communion que dans la souffrance.

L'Unesco, qui n'est pas responsable de l'évolution politique du passé, ne peut pas ne pas insister pour que cette évolution soit connue. L'Unesco existe dans un monde dont les éléments, qu'on le veuille ou non, sont interdépendants. Les gouvernements savent avec une douloureuse précision qu'ils ne sont pas libres de se déterminer en ne considérant que leurs intérêts immédiats et limités, sans s'exposer à des sanctions de tout ordre, ni sans exposer les autres pays à des troubles de tout ordre. L'Unesco estime que les hommes dont le destin repose entre les mains de ces gouvernements doivent aussi le savoir. Tant que les obligations qui font la cohérence du système des Nations Unies resteront valables, ce serait une attitude incompatible avec l'esprit de la démocratie que de maintenir les populations dans leur ignorance. Cela reviendrait pratiquement à faire de l'éducation, non pas le moyen d'accès à une vie plus digne, mais une préparation à l'agression ou une résignation à la faiblesse devant l'agression.

Enseigner les obligations qu'entraîne la nécessité de vivre au sein d'une communauté internationale, ce n'est nullement leurrer les jeunes avec la promesse d'un ordre magique et immuable. Comme les lois nationales, les lois internationales courent toujours le danger d'être violées par les plus puissants ou les plus cyniques. Mais, quoique un danger semblable existe au plan de chaque pays, l'éducation n'en a pas moins continué de comprendre le civisme national. Plus les protections que la loi nous offre sont fragiles, plus il importe de former des êtres capables de collaborer à cette protection. Dire qu'un vaste enseignement relatif aux rouages, aux activités et aux problèmes des Nations Unies incite les jeunes gens à oublier le respect qu'ils doivent

à leur propre pays, reviendrait à dire, soit que le pays dans lequel cet enseignement est donné n'appartient pas au système des Nations Unies, soit qu'il en fait partie seulement en apparence.

Je ne crois pas aux vertus qui amoindrissent. L'homme qui, par amour de son pays, méprise sa ville natale, n'aime ni sa ville, ni son pays et celui qui, par un prétendu dévouement à un ordre international quelconque, renonce à être fidèle à sa patrie, n'aime réellement ni sa patrie, ni l'ordre international qu'il prétend exalter.

Dans un système de nations interdépendantes, l'internationalisme ne saurait consister ni dans la prédominance d'un Etat, ni dans le développement d'un cosmopolitisme superficiel. L'éducation pour la démocratie nationale suppose donc, comme corollaire, et assez souvent comme prémisses, une idée claire de ce que l'individu doit à la nation et de ce que la nation doit au monde; d'où l'expression « compréhension internationale » qui figurait dans le programme de l'Unesco pendant les premières années d'existence de l'Organisation. Mais ce n'est pas tout que de comprendre les autres. On a pu dire que « tout comprendre, c'est tout pardonner ». La solidarité internationale repose bien moins sur le pardon que sur la justice, non une justice vindicative, mais une justice sociale et distributive. Il convient donc que la notion de sécurité collective, telle que les Nations Unies l'ont proclamée, c'est-à-dire de la paix fondée sur le respect du droit, soit connue et appréciée de tous car, le moment des décisions venu, tous devraient en payer le prix. Quel sens donner à un principe pour lequel des millions d'hommes peuvent mourir et que les professeurs n'enseignent pas dans leurs classes ou qu'ils réservent, tout au plus, pour les degrés supérieurs de l'enseignement universitaire, c'est-à-dire pour une minorité, hors de proportion avec l'unanimité exigée des peuples quand sonne l'heure du sacrifice?

Il ne suffit pas non plus d'adhérer simplement au principe de la sécurité collective, car la lumière qu'il projette sur les événements révèle un seul aspect de la solidarité internationale, le plus rigoureux, le plus pressant peut-être, aujourd'hui encore, mais non pas le plus élevé. Pour beaucoup, sans l'espoir d'une amélioration économique et sociale, la sécurité collective ne serait autre chose que le maintien d'un ordre imparfait. Ce qui contribue à donner à la sécurité collective son sens humain le plus noble, c'est le progrès qu'elle permet à tous les peuples. Les fondateurs des Nations Unies l'ont solennellement reconnu en déclarant dans la Charte de San-Francisco que :

En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leurs droits à disposer d'eux-mêmes, les Nations Unies favoriseront :

- le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social;
- la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes; et la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation;
- le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Telle est la fonction qui, au sein des Nations Unies, incombe principalement au Conseil économique et social; tel est le rôle qui a été assigné, d'autre part, aux Institutions spécialisées; tel est le but que vise à atteindre, avec des ressources cependant précaires, le Programme d'Assistance technique. Si l'on veut sincèrement que ces Institutions et ces initiatives prospèrent, il ne sera pas normal de maintenir les écoliers dans l'ignorance des raisons qui ont motivé ces efforts et des fins qui, dans l'opinion des Etats, les justifient, car ces écoliers doivent devenir les collaborateurs indispensables de cette action, les artisans de la société future.

Si les gouvernements ne pouvaient recommander que l'on enseigne dans les écoles ce que leurs représentants déclarent publiquement à la tribune des Nations, qui faudrait-il croire? Le diplomate qui parle, ou le maître qui se tait? Sans doute l'histoire est-elle pleine de ces divorces tragiques entre l'homme qui commande et celui qui enseigne. Et c'est l'une des causes pour lesquelles l'histoire est baignée de larmes et de sang.

L'Unesco vous invite à méditer sur ces thèmes. Deux dangers menacent, en effet, nos activités dans ce domaine : l'un est la propagande, l'autre le verbalisme. Nous ne désirons pas que l'enseignement relatif aux Nations Unies soit une diffusion tendancieuse de slogans politiques plus ou moins heureux. Nous souhaitons que l'élève juge avant de se prononcer, qu'il se forme des idées personnelles et non qu'il obéisse, par routine, à un automatisme placide. Nous n'avons jamais aspiré, non plus, à endormir la jeunesse au moyen d'une éducation civique purement verbale. Sans doute est-ce beaucoup que de connaître les textes qui, dans le monde contemporain, règlent les relations internationales; mais la solidarité s'enseigne par des actes et non pas par des textes. Il n'est ni prudent, ni désirable de « jouer » à la sécurité collective et aux droits de l'homme. L'école n'est pas simplement une initiation à la vie, elle constitue une partie, et même une partie absolu-

(Suite page 4.)

NATIONS UNIES ET CIVISME INTERNATIONAL

(Suite de la page 3)

ment essentielle de la vie. Elle offre de multiples occasions de mettre en pratique les principes fondamentaux de tous les documents dont j'ai parlé. Si les maîtres ne s'efforcent pas d'utiliser ces occasions, il ne servira pas à grand-chose qu'ils exposent en détail chacun de ces articles. Les élèves auront toujours assez d'intelligence pour comprendre qu'un enseignement qui n'ose pas se traduire en attitudes et en actes révèle une profonde inadaptation à la réalité. Et, dans leur grande majorité, tout en continuant à parler d'égalité, ils se garderont bien de tendre la main aux frères obscurs appartenant à une autre race, à une autre religion, à une autre latitude, ou ayant d'autres habitudes vestimentaires.

A la fois un ordre du jour et un procès-verbal

IL me paraît nécessaire que les enfants aient entendu parler de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Mais il est plus nécessaire encore que leur éducation leur apprenne à respecter, dans la pratique, les droits d'autrui. Ce que nous voulons, c'est que les enfants acquièrent les notions qui leur seront indispensables pour devenir de bons citoyens dans cet univers du xx^e siècle.

Cela peut se faire de bien des manières. Lorsqu'on me demande mon avis sur le rapport entre l'éducation et la paix, je réponds que, s'il est vrai qu'un certain enseignement est directement favorable à la paix, c'est surtout indirectement que la paix peut être consolidée par l'éducation. Enseigner aux enfants qu'ils doivent vivre en paix les uns avec les autres, leur faire apprendre par cœur la Déclaration des Droits de l'Homme ou autre chose, importe bien moins que de les élever de telle sorte qu'ils soient capables, plus tard, de coopérer librement et sur un pied d'égalité, avec tous les hommes de bonne volonté.

Dans certains pays où cette forme serait dans la tradition de l'enseignement, les programmes scolaires pourraient prévoir des leçons et des cours traitant directement des Nations Unies, de leur Charte, de leurs activités, ainsi que de la Déclaration des Droits de l'Homme et du rôle que le pays en question joue dans la communauté des nations. Il va sans dire que j'approuve cette façon de procéder. Mais elle n'est pas la seule. Un tel enseignement risque d'être trop isolé, trop compartimenté, trop séparé du courant principal des études. Et justement parce qu'il est si direct, il pourrait paraître prudent — vu qu'il traite de questions qui suscitent souvent d'âpres controverses — de l'entourer de tant de précautions qu'il en serait presque dénaturé. La création de cours d'enseignement direct sur les questions internationales n'exclut nullement l'organisation d'activités scolaires et extrascolaires donnant aux jeunes gens un vif sentiment du monde qui les entoure et les incitant à adopter de saines attitudes mentales.

A ces deux dangers de la propagande et du verbalisme, qu'il est urgent d'éviter, s'ajoute une difficulté indéniable. L'éducation dont le but est d'apprendre à vivre dans une communauté internationale doit être, dans chaque peuple, une éducation nationale. Personne ne peut l'imposer à personne. Elle doit, avant tout, s'adapter aux conditions du milieu qu'elle vise à améliorer et procéder de ce milieu même. Je n'hésite pas à dire que ce sont les nécessités nationales qui constituent, à l'heure présente, le

meilleur révélateur de la nécessité d'un ordre international.

L'objectif est le même pour tous, mais les méthodes ne peuvent, ni ne doivent être identiques. Il convient de respecter l'originalité de chaque culture, d'apprécier les différences qui distinguent les pays les uns des autres et de s'efforcer d'obtenir un accord, mais jamais une soumission. Cette condition est d'autant plus importante que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, par exemple, représente, je l'ai dit bien des fois, un programme d'action, un programme dont l'exécution est extrêmement difficile. Quel Etat peut se vanter d'appliquer sans distinction, dans toutes les circonstances, tous les principes proclamés le 10 décembre 1948 par l'Assemblée des Nations Unies?

Si nous ne voulons pas décourager d'emblée les jeunes gens, il faut leur exposer que l'application de chacun de ces principes constituera un triomphe laborieux, lent et patient, du bien sur le mal, de l'humanité sur la cruauté, de l'entraide sur l'égoïsme. Si l'enseignement relatif à ces droits n'est pas illustré comme il sied par les données de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des beaux-arts, la simple éducation civique, sous ses formes traditionnelles, restera inefficace.

Peut-être devrais-je préciser ce dernier point. Je le ferai dans le langage qui m'est devenu familier, après toutes les conférences auxquelles j'ai assisté. Il me semble que l'on pourrait considérer les Droits de l'Homme comme étant à la fois l'ordre du jour d'une réunion et le procès-verbal de la réunion précédente. La Déclaration des Droits de l'Homme est une partie de l'ordre du jour assigné à l'espèce humaine. Elle énumère les tâches qui nous attendent, l'œuvre que nous avons à accomplir. Notre mission consiste à persuader les jeunes gens d'adopter comme leur cet ordre du jour commun à l'humanité.

Les hommes à la recherche de la liberté

QUELQU'UN pourrait dire : « L'enfant, avec les jeunes, c'est qu'ils lisent rarement le procès-verbal de la séance précédente. » Mais, dans le cas présent, le procès-verbal n'est rien moins que l'histoire des hommes. On y voit les bonnes intentions exprimées, les aspirations formulées, les mesures prises, les succès remportés et, hélas, les échecs subis. C'est une longue histoire que celle des hommes partis à la recherche de la liberté. Il faut que nos enfants la connaissent, car c'est leur histoire. Il faut qu'ils lisent le procès-verbal de la dernière séance. Ils y puiseront une science et une compréhension qui fera d'eux, devenus des adultes, des citoyens éclairés, capables d'assumer le rôle qui leur revient dans cette tâche infinie qu'est l'édification d'une communauté d'hommes et de femmes libres, jouissant tous, dans un univers pacifique, des droits sans lesquels la dignité humaine n'est qu'un vain mot.

★

* Cet article est extrait du discours prononcé par le Directeur général de l'Unesco, à Woudshouten, près d'Utrecht (Pays-Bas), à l'occasion du Stage d'études sur l'adaptation des méthodes actives à l'éducation pour la vie dans une communauté internationale. Ce stage d'études s'est tenu sous les auspices de l'Unesco du 3 au 30 août. Quatre-vingts éducateurs représentant toutes les parties du monde y ont pris part.



Développement des pêcheries en Indonésie.



Mise en valeur des terres en Israël.

ENTREPRISE D'UNE IMMENSE PORTÉE INTERNATIONALE

NOUS sommes habitués à lire de temps en temps dans les journaux un article sur quelque nouveau médicament merveilleux ou sur un traitement soi-disant susceptible de guérir l'homme de l'une ou l'autre des maladies dont il souffre. Les titres de ces journaux sont très enthousiastes, mais la lecture des articles révèle presque toujours que le médecin ou le chimiste ayant découvert ou mis au point le médicament en question est beaucoup plus circonspect dans ses affirmations.

Comme le corps humain, notre civilisation souffre de toutes sortes de maux dont les symptômes sont visibles : pauvreté, faim, ignorance, déficience physique, injustice, inégalité, discorde. Les diagnostics sont multiples, les méthodes de traitement et de guérison incertaines ; mais dans le monde entier se poursuivent des expériences et des études en vue de préparer un avenir meilleur.

L'un des symptômes de maux dont souffre l'humanité est le déséquilibre qui existe entre les conditions de vie des différents peuples. Ce déséquilibre n'est pas nouveau, mais il est devenu plus apparent et plus dangereux depuis que le développement des communications a créé des contacts plus étroits entre les diverses parties du monde. Le but essentiel de certaines des plus importantes expériences actuellement poursuivies dans ce domaine est de mettre fin à ce déséquilibre en améliorant les conditions de vie dans les pays les moins développés.

Les programmes « d'assistance technique » constituent l'un des moyens d'atteindre cet objectif. Ils visent essentiellement à mettre à la disposition de toutes les nations les connaissances que possèdent certaines d'entre elles. Cet échange se fait grâce à l'envoi de missions de spécialistes et par l'octroi de facilités d'étude et de formation professionnelle. Comme le nom de quelque nouveau remède, le terme « assistance technique » devient de plus en plus familier, et il est bon qu'il en soit ainsi, à condition toutefois de bien mettre en lumière : 1°) que l'assistance technique n'est pas une notion nouvelle ; 2°) qu'elle ne

constitue pas une panacée universelle.

Depuis les débuts de l'histoire, les contacts entre les peuples ont donné lieu à des échanges féconds. Pionniers et explorateurs, missionnaires et marchands ont tous contribué — parfois inconsciemment et indirectement — au développement de ce que l'on appelle aujourd'hui l'assistance technique. Le seul fait nouveau est que l'on s'efforce à présent de rationaliser cette assistance, en mettant au point des programmes, non plus fragmentaires, mais qui s'étendent à tous les domaines de la vie.

Aujourd'hui, plusieurs de ces programmes sont en cours d'exécution. Dans certains cas, c'est un pays économiquement plus développé qui se charge de fournir l'assistance nécessaire (ainsi fonctionne le programme américain du Point IV) ; dans d'autres, certaines nations européennes s'efforcent de contribuer au développement des pays d'outre-mer dont ils ont la tutelle ; par ailleurs, des plans sont mis au point grâce à la collaboration d'un groupe de nations, c'est le cas notamment du plan de Colombo. Mais c'est incontestablement la dernière en date de ces entreprises — le programme des Nations Unies — qui compte le plus de participants.

Le médecin, lui aussi, a besoin de conseils

LE programme élargi d'assistance technique des Nations Unies, pour lui donner son titre officiel, a des objectifs analogues à ceux de tous les autres projets entrepris dans ce domaine. Sa valeur réelle et son originalité tiennent au fait que, pour la première fois, l'assistance technique est organisée sur une base très large, à une échelle véritablement internationale.

L'« exercice » de l'assistance technique n'est pas tellement différent de celui de la médecine. Un bon praticien ne traite pas seulement la maladie, il traite le malade. Il ne peut espérer guérir le corps de son patient s'il ne tient aucun compte de son état d'esprit. Il sait qu'une migraine peut être provoquée par le foie. Mais il se peut aussi que le



Éducation de base à Patzcuaro (Mexique)



Développement des industries locales en Birmanie.



Construction de nouvelles routes en Grèce.

Formation d'ouvriers qualifiés au Pakistan.

Lutte contre les épidémies à Sarawak (Bornéo)

Enseignement scientifique au Liberia.



ASSISTANCE TECHNIQUE

médecin ait besoin de conseils sur un cas particulier et alors il fait appel à un spécialiste.

C'est selon des principes analogues que fonctionne le programme d'assistance technique des Nations Unies : on s'efforce tout d'abord de diagnostiquer les besoins d'un pays, pris dans son ensemble, puis de fournir l'assistance appropriée là où elle est nécessaire.

Pour mettre le programme à exécution et assurer une coopération réciproque entre l'O.N.U. et les Institutions spécialisées participantes, a été créé le Bureau de l'Assistance Technique. Celui-ci, qui est directement responsable devant le Conseil Economique et Social, se compose des directeurs généraux (ou de leurs représentants) de l'Organisation des Nations Unies (Administration de l'Assistance Technique — A.A.T.), et des Institutions spécialisées : Unesco, Organisation Internationale du Travail (O.I.T.), Organisation pour l'Ali-

méthodes de travail, détermine les responsabilités des mesures à prendre et répartit les crédits entre les organisations membres. Mais ce sont les Institutions spécialisées elles-mêmes qui étudient dans le détail les besoins des Etats membres et, à la requête des gouvernements, envoient des spécialistes dans les différents pays et accordent des facilités d'étude ou de formation professionnelle à l'étranger.

La bonne volonté du malade est nécessaire

Le programme d'assistance technique est financé par les contributions des Etats membres, chacun dans la mesure de ses ressources, le budget étant voté pendant la conférence annuelle de l'A.T. Lors de la première conférence, réunie en juin 1950, 50 Etats se sont engagés à verser, pour l'exécution du programme entre le 1^{er} juillet 1950 et le 31 décem-

bré 1951, une somme légèrement supérieure à 20 millions de dollars. Une somme à peu près égale fut votée pour l'année 1952 au cours de la deuxième conférence, qui s'est tenue en novembre 1951.

A la fin de 1951, selon un récent rapport du Bureau de l'Assistance Technique, 717 spécialistes avaient été envoyés, à la requête des gouvernements intéressés, dans 75 pays ou territoires insuffisamment développés. Quelque 845 bourses d'études et de perfectionnement à l'étranger avaient été accordées à des ressortissants de 69 pays. A la fin de mars 1952, on avait recruté 227 nouveaux experts et octroyé 232 nouvelles bourses.

Toujours selon ce rapport, « non seulement les opérations ont été poursuivies dans presque toutes les parties du monde, mais les experts collaborant au programme appartiennent à 61 pays différents. Il est normal que la majorité d'entre eux aient été recrutés dans les pays plus développés mais il est également vrai que les pays moins développés ont apporté dans certains domaines une contribution précieuse ».

Le programme étant conçu à une

échelle internationale, son envergure est naturellement très vaste. Quelques-uns des projets qui entrent dans le cadre de ce programme sont exposés en détail dans le présent numéro.

Le médecin ne peut pour ainsi dire rien faire sans le concours et la bonne volonté du malade. De même, les spécialistes étrangers envoyés en mission au titre du programme d'assistance technique, ne peuvent aboutir sans la coopération et la bonne volonté des populations parmi lesquelles ils travaillent. Pour s'assurer du concours des autorités locales, les Nations Unies ont posé comme principe qu'aucune assistance ne serait accordée sans qu'une requête officielle ait été présentée par le gouvernement intéressé. Une telle requête ne traduit pas seulement le désir du gouvernement de bénéficier de conseils et d'assistance dans un domaine qu'il considère comme important pour l'avenir de son peuple, mais elle implique également que ce gouvernement a déjà entrepris, ou projeté d'entreprendre, des travaux dans ce domaine, et qu'il est en mesure de le faire. Si, par exemple, un gouvernement présente une demande d'assistance en vue du développement de son réseau ferroviaire, cela implique qu'il dispose des crédits, des ressources, du matériel et de la main-d'œuvre nécessaires. S'il sollicite l'octroi d'une bourse pour permettre à l'un de ses ressortissants d'étudier le fonctionnement des services sociaux dans un pays étranger, ceci implique que cette personne, une fois de retour dans son pays, se verra offrir un poste correspondant à l'expérience qu'elle aura acquise. En fait, presque tous les gouvernements ont déjà établi leurs propres programmes de développement économique, et les projets d'assistance technique sont généralement conçus de façon à pouvoir y être intégrés. Le plus gros effort doit être fourni par le pays demandeur : outre sa contribution financière à l'ensemble du programme, qu'il verse à titre d'Etat membre, il doit habituellement consacrer aux travaux entrepris pour le développement économique de son territoire, des ressources plus importantes que celles qui lui sont fournies de l'extérieur.

Mais la coopération des gouvernements n'est pas suffisante, car l'assistance technique implique le concours des populations. Pour la réussite des projets, beaucoup dépend de l'esprit dans lequel l'enseignement et les conseils sont donnés et reçus à l'échelon exécution. Quelle que soit la compétence du spécialiste étranger, sa tâche ne consiste pas à fournir au pays dans lequel il travaille un plan tout fait qui n'aurait plus qu'à être mis à exécution. Il doit à tout prix harmoniser les techniques et connaissances étrangères d'une part, les aptitudes et besoins locaux d'autre part.

Il est trop tôt pour juger des résultats

Le programme d'assistance technique fonctionne depuis plus de deux ans déjà, mais sauf pour certains projets à objectifs limités et à court terme, il est trop tôt pour essayer d'en évaluer les résultats. Ce programme, comme nous l'avons indiqué, est essentiellement une expérience à long terme, ou plutôt une série d'expériences. Les problèmes auxquels on fait face requièrent, certes, des solutions urgentes ; mais personne (ni les spécialistes, ni les autres participants au programme, ni le grand public dont dépend en fait le sort de l'entreprise) ne saurait exiger des résultats immédiats et par conséquent fragmentaires.

L'expérience commence à peine. Aussi, comme le médecin et le chimiste, les nations qui ont entrepris cette tâche doivent veiller à ce qu'elle soit poursuivie jusqu'au bout. Au point de vue financier, le programme est modeste, quoique l'ECOSOC soit d'avis de lui donner de l'extension. Au point de vue international, cependant, il est d'une immense importance. Certaines expériences échoueront, d'autres n'auront qu'un succès partiel, d'autres encore seront d'un bénéfice certain. Mais de toutes façons les résultats dépendront, en dernière analyse, de la mesure dans laquelle les efforts fournis par les participants correspondront aux besoins conscients ou inconscients des populations auxquelles l'assistance technique vient en aide.

mentation et l'Agriculture (O.A.A.), Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.), Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.). Y participent également, en raison de leur activité spécialisée : l'Union Internationale des Télécommunications et l'Organisation Météorologique Mondiale. Toutefois, en ce qui concerne ces deux organismes, les aspects financiers et administratifs du travail sont couverts par l'A.A.T. La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Fonds Monétaire International — bien que ne faisant pas partie du Bureau — sont représentés aux réunions et coopèrent pleinement à l'exécution du programme. D'autres organismes internationaux — tels que le Fonds International de Secours à l'Enfance (F.I.S.E.) — participent également à certains projets.

Le Bureau de l'Assistance Technique est informé de toutes les demandes d'assistance adressées aux organisations participantes. Il étudie les programmes, prend les dispositions nécessaires pour coordonner l'activité des différentes organisations, approuve les projets importants, assure la normalisation des

LE XX^E SIÈCLE FAIT IRRUPTION DANS UN MONDE VIEUX DE 2.000 ANS

C'EST à un monde vieux de deux mille ans que l'on se heurte en franchissant le col de Lataband qui mène à Kaboul, capitale de l'Afghanistan, pays actuellement en pleine transformation. La route grimpe au flanc de la montagne, plonge en des descentes abruptes, décrit des courbes périlleuses, et sa chaussée ne vaut guère mieux qu'une piste. Les tribus se déplacent par familles entières, hommes, femmes et enfants, avec tous leurs biens et objets mobiliers : tentes, tapis, ustensiles de cuisine et jarres; des volailles bringuebalent sur le dos des ânes, maintenues par des cordes; des enfants sont liés par des courroies aux bosses des chameaux.

Le xx^e siècle a fait irruption dans ce monde d'autrefois à grand renfort de coups de klaxon. Au volant de leurs camions, des hommes des tribus de la frontière, qui se sont faits entrepreneurs de transports, disputent la droite du chemin aux files de chameaux et aux ânes alourdis par leurs charges.

Au-delà du col, de la désolation des déserts grisâtres et des montagnes, s'élève Kaboul, la capitale; à la nuit tombante, les crêtes des deux hautes collines qui divisent la ville s'illuminent de festons de lampes électriques et proclament aux peuples pasteurs des alentours que l'âge de la technique a commencé pour l'Afghanistan.

Mais il ne fait que commencer. Il s'agit, en effet, d'un pays dont les ressources naturelles sont à peu près inexploitées. Les agriculteurs, pour la plupart des pasteurs nomades, forment plus de 90 % de la population. Les méthodes de culture sont primitives; les ouvriers qualifiés sont rares, en dehors de ceux des deux filatures de coton récemment créées. Les routes sont peu nombreuses et mettent à rude épreuve les véhicules modernes qui les empruntent. Il n'y a pas de chemins de fer et l'immense barrière de l'Hindou Kouch empêche pratiquement toute circulation entre le nord et le sud du pays. Le charbon, dont l'extraction est aisée, n'est guère exploité, et les pentes des montagnes sont dépouillées, à mesure qu'elle pousse, de toute végétation pouvant servir de combustible.

Ainsi, l'Afghanistan, dont des enquêtes même superficielles ont décelé les richesses, est sans aucun doute un pays insuffisamment développé. Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement royal afghan a demandé l'aide de l'Organisation des Nations Unies, en application de la résolution 200 (III) de l'Assemblée générale, avant même que le programme élargi eût été amorcé. La première mission des Nations Unies envoyée en Afghanistan a mis au point, d'accord avec le gouvernement, un programme d'assistance technique. Ce programme envisageait surtout des projets réalisables par les seuls moyens dont disposait le peuple afghan lui-même, avant l'exécution des plans de développement plus ambitieux nécessitant une aide étrangère de grande envergure.

Prenons un exemple : l'adoption de méthodes modernes pourrait transformer radicalement l'agriculture afghane. Mais dans un pays où les chutes de pluies sont peu abondantes, il faudrait entreprendre de vastes travaux d'irrigation, rechercher et utiliser les nappes d'eau souterraines. Tout cela viendra à son heure; pour le moment, sans vouloir introduire des techniques agricoles

avancées, on pourrait réaliser une réforme modeste en répandant l'usage d'instruments très simples, mais constituant déjà un progrès, tels que la houe et la faux.

L'une des premières mesures que prit l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le cadre de son programme élargi d'assistance technique, fut l'envoi d'une équipe de démonstration d'outils à main. L'Afghanistan est surtout un pays de montagnes; les terres y sont abruptes et les fermes petites, si bien que la mécanisation de l'agriculture, fût-elle financièrement à la portée du cultivateur, n'y serait que d'un intérêt limité. Jusqu'ici, l'Afghan ne connaissait qu'une faucille primitive, simple lame fixée à angle droit sur un manche, avec laquelle, accroupi sur le sol, il coupait, poignée par poignée, le blé ou l'herbe qu'il saisissait de la main gauche. Un expert suisse de l'OAA, spécialiste de l'outillage agricole, accompagné de deux assistants rompus aux travaux de la fenaison sur les pâturages élevés, fit dans diverses régions une dé-



Dans la lutte contre le typhus, le DDT est une arme puissante. En une seule saison toute la population de Kaboul, capitale de l'Afghanistan, a été soumise aux pulvérisations. On a pu ainsi enrayer l'épidémie qui sévissait chaque année.

monstration de l'emploi de la faux, de la houe, de la fourche et du râtelier à foin, instruments inconnus jusqu'alors en Afghanistan. Le gouvernement autrichien avait fourni, à titre de contribution à l'œuvre de l'OAA, une jeep et les outils nécessaires.

Cette équipe est parvenue à convaincre les paysans afghans de la supériorité de la faux sur la faucille primitive en montrant qu'elle permettait de travailler beaucoup plus vite. Plus de cinq cents faux ont déjà été distribuées, notamment aux élèves de l'École d'agriculture. Après avoir appris à les utiliser, ceux-ci les ont emmenées dans leurs



Jadis, les Afghans avaient coutume de dire : « Si tu tiens à mourir, va à Kundus » (région anciennement fertile, devenue désertique et malsaine). Aujourd'hui, grâce au travail des experts de l'OMS, on dit : « Si tu veux prospérer, va à Kundus. »

villages, au fond des provinces les plus reculées. Un étudiant afghan a reçu une bourse de perfectionnement qui lui permettra de passer une année en Suisse pour se familiariser avec l'emploi des outils à main utilisés par les agriculteurs des montagnes.

On estime qu'en poursuivant cette tâche en 1952, on pourra au moins quintupler la productivité de chaque travailleur. En raison de ses larges possibilités d'application, ce programme, qui s'adresse à chaque paysan et fait appel

à la région fertile qui s'étend entre l'Hindou Kouch et l'Oxus. Il y a huit cents ans, Gengis Khan ravagea cette région dont les terres avaient été mises en valeur, grâce à l'irrigation, par la population qui les cultivait. Le réseau de canaux détruit, les moustiques porteurs du paludisme prirent possession du pays. Depuis lors, c'est en vain que l'on s'efforça, à maintes reprises, de rendre la région à la culture : les habitants mouraient du paludisme ou s'enfuyaient ailleurs. En 1950, une équipe de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) s'établit à Kundus et, deux ans plus tard, le paludisme avait disparu, ce qui permit de créer dans la région de vastes champs de cotonniers et de recruter des ouvriers pour une filature. L'OAA aide actuellement à améliorer le rendement et la qualité du coton, et la nouvelle industrie livre du tourteau de graine de coton aux éleveurs de moutons caracul, qui peuvent ainsi nourrir leurs bêtes en hiver.

Maintenant que le paludisme est définitivement supprimé dans les provinces du nord, on peut envisager non seulement d'y développer l'agriculture, mais aussi d'y créer des industries. Il existe, dans la région, des nappes de pétrole exploitables. L'une des premières demandes ayant fait l'objet d'un accord entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies concernait l'envoi d'un géologue spécialiste des recherches pétrolières. Cette année-ci, la mise au point des plans d'exploitation des gisements pétroliers se poursuit. L'ancien dicton n'a plus cours et l'on dit aujourd'hui : « Si tu veux prospérer, va à Kundus ».

La campagne de lutte antipaludique a produit d'autres effets secondaires. Au cours de la saison pendant laquelle le paludisme ne sévit pas, l'équipe de l'OMS s'est rendue à Kaboul et à Kandahar : toute la population a été passée au DDT et les membres des tribus en route vers ces villes étaient soumis, eux aussi, en pleine campagne, à des pulvérisations de ce produit. Ces mesures ont permis de prévenir l'épidémie de typhus qui, chaque année, frappait l'Afghanistan. Le succès des campagnes antipaludique et antityphique a fait une grande impression sur la population. Il a même été embarrassant pour la mission, à qui on demandait de procéder immédiatement à des pulvérisations dans tout le pays.

Bien que l'agriculture soit au centre des préoccupations de l'Afghanistan, les services dont bénéficie ce pays au titre du programme d'assistance technique s'étendent à de nombreux autres domaines. C'est ainsi qu'il a profité du concours d'experts spécialisés dans les questions suivantes : planification économique, administration publique, statistique, conception et installation des usines, forage des puits de pétrole, téléphone et télégraphe, exploitation des eaux souterraines, industries artisanales, productivité et législation ouvrière, culture du coton, aviation civile (il faut recourir à l'aviation si l'on veut résoudre immédiatement le problème des transports intérieurs et rapprocher l'Afghanistan du reste du monde), technique pétrolière, enseignement de l'hygiène dans tous les domaines (un professeur d'épidémiologie et de médecine sociale a été envoyé en Afghanistan), enseignement général et enseignement professionnel, formation des maîtres. Ce programme, qui prend toujours plus d'ampleur, est étroitement lié au projet d'assistance bilatérale des Etats-Unis aux termes duquel l'Afghanistan recevra notamment une aide destinée à assurer une meilleure exploitation de ses ressources minérales.

L'Afghanistan offre un exemple remarquable de la façon dont un pays peut bénéficier du concours d'experts venant de tous les coins du monde. L'ingénieur de la santé publique, par exemple, vient de Haïti; c'est une Finlandaise qui a été choisie comme expert en pédiatrie; le médecin chargé de la lutte antipaludique est un Indien. Des spécialistes anglais, américains, hollandais, scandinaves, français, belges et autrichiens, ont également participé aux travaux

(Photos O.N.U. par Eric Schwab.)



Grâce à la collaboration des autorités afghanes et, surtout, des paysans eux-mêmes, les vaches ont été vaccinées contre la terrible peste bovine. En 1951, le nombre de bêtes vaccinées s'est élevé à un million, pour l'ensemble du pays.

L'IRAN PERCE DE NOUVELLES ROUTES DANS LE CIEL

Un aviateur, qui survole pour la première fois la fameuse « bosse » de la chaîne de Zagros en Iran, est surpris par l'aspect étrange du paysage qu'il découvre autour de Téhéran, la capitale. Le sol est creusé d'excavations curieuses, disposées en lignes droites entrecroisées.

Ces excavations sont les bouches verticales de galeries horizontales d'infiltration ou « qanats », qui font partie d'un système d'adduction d'eau employé en Perse, croit-on, depuis 5.000 ans. Les galeries sont creusées le long des cours d'eau souterrains jusqu'à leur source, dans les montagnes. Quelques-unes ont 45 kilomètres de long. Les ouvriers qui creusent les « qanats » sous terre utilisent pour s'orienter une sorte de boussole primitive qui, selon les Iraniens, a précédé de plusieurs siècles la boussole marine et serait, par conséquent, l'ancêtre des instruments de navigation qui ont rendu les voyages aériens possibles. Ainsi, en apportant son aide à l'Iran, l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) ne fait en quelque sorte que rendre à ce pays « l'assistance technique » que, dès l'antiquité, les Persans ont accordée par avance à l'aviation.

Aujourd'hui, l'Iran a besoin de toute l'assistance que l'O.A.C.I. peut lui fournir, car la difficulté des communications constitue l'un des plus gros obstacles au développement du pays. L'Iran est un vaste territoire aussi étendu que la France, l'Italie, la Norvège et l'Espagne réunies, mais dont la population ne représente qu'un dixième environ de la population de ces pays. Il est presque entièrement constitué par un haut plateau entouré d'un rempart de chaînes de montagnes. Sur 70 % environ de sa superficie, il est couvert de montagnes, de forêts et de déserts salés. Dans tout le pays, il n'existe que 25.000 km de routes et 3.500 km de voies ferrées. Dans la région montagneuse du nord, les cols et les voies ferrées restent

parfois bloqués pendant des semaines par de fortes chutes de neige. Aucune ligne de chemin de fer ne dessert Ispahan, l'ancienne capitale, qui est l'un des trois centres industriels les plus importants du pays, et la ville n'est reliée à la capitale actuelle que par une route traversant le désert. Le manque de communications fait que les diverses parties du territoire sont administrativement et économiquement isolées. Certes, le développement du pays ne sera définitivement assuré que par la construction de grandes voies de communication terrestres, mais ce qui presse le plus pour l'instant c'est d'établir des lignes aériennes intérieures, les entretenir et les étendre, afin de relier l'Iran aux pays voisins. Il faut signaler à ce propos que l'Iran est sujet à de fortes variations météorologiques et que, de ce fait, il importe avant tout d'assurer la sécurité de la navigation aérienne.

Sur la demande du gouvernement de l'Iran, l'O.A.C.I. a décidé de détacher un spécialiste qui doit aider les compagnies de transport aérien du pays à améliorer l'organisation et l'efficacité de leurs services. En même temps, elle a mis à la disposition du ministère de l'Aviation civile une équipe de spécialistes chargée de mettre le personnel au courant du fonctionnement des installations et des services au sol. L'équipe s'est mise au travail en avril 1951. Les cours techniques de radio ont été complétés par un entraînement pratique régulier et par des conseils d'experts sur l'installation, le fonctionnement et l'entretien des appareils de radio-guidage. Des cours de contrôle du trafic aérien ont été organisés et le personnel existant a reçu une instruction poussée concernant le fonctionnement pratique des tours de contrôle.

L'une des tâches les plus importantes de la mission de l'O.A.C.I. a été de former des météorologistes et des spécialistes des prévisions

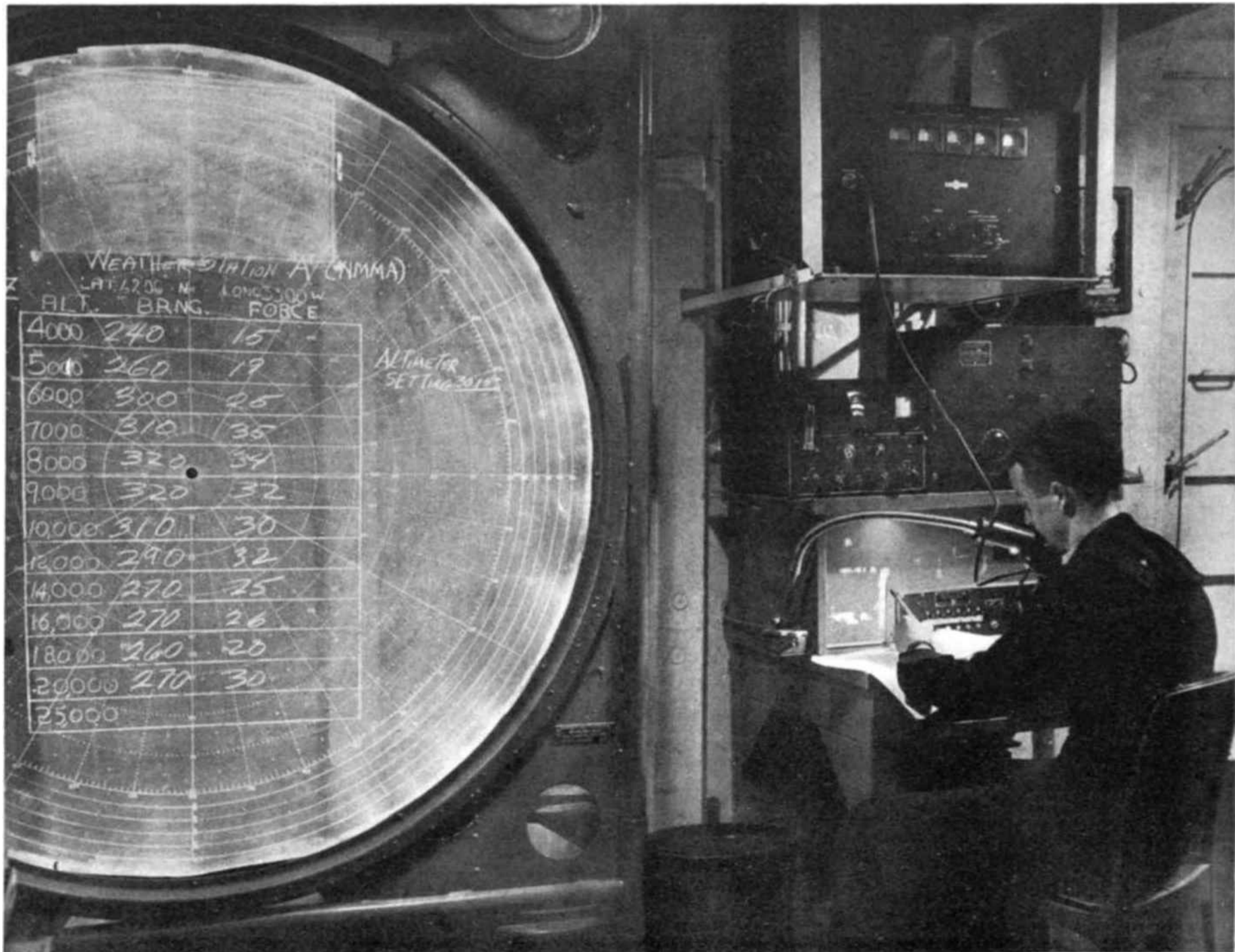
atmosphériques, d'instruire et de placer des observateurs en divers points des 1.640.000 km² sur lesquels s'étend le pays. Tâche d'autant plus importante que l'Iran ne possédait pas jusqu'ici de service météorologique proprement dit. Les stations météorologiques commencent maintenant à constituer un véritable réseau et à fournir au personnel chargé d'établir des prévisions les données indispensables à la sécurité de la navigation aérienne.

Un Comité consultatif, placé sous le contrôle du chef de la mission de l'O.A.C.I. et formé de six sous-commissions, s'occupe des questions suivantes : recherches et opérations de sauvetage; télécommunications et équipement radio de la navigation; météorologie, climatologie et statistiques; exploitation; instruction, délivrance de brevets et création d'aéro-clubs; enfin, navigabilité.

La mission, qui comprenait quatre spécialistes néerlandais, deux norvégiens, un britannique et un apatride, a pu fournir une assistance dans d'autres domaines, notamment en ce qui concerne l'organisation et l'exploitation des services. Indépendamment de cette aide, l'O.A.C.I. a été en mesure d'attribuer trois bourses auxquelles des ressortissants iraniens peuvent acquérir à l'étranger une formation pratique d'ingénieurs de l'aéronautique et se familiariser avec l'électronique.

La situation économique du pays s'étant aggravée depuis le moment où la mission de l'O.A.C.I. s'est mise à l'œuvre, en avril 1951, il a été difficile au ministère de l'Aviation civile et à la société iranienne de transports aériens de bien mettre à profit ses avis. Malgré cette situation défavorable, la mission a poursuivi son activité et obtenu des résultats qui permettent d'espérer que, lorsque les conditions économiques seront meilleures, le gouvernement pourra accorder à l'aviation civile l'appui dont elle a besoin, car il disposera alors d'un personnel spécialisé.

En Iran, où il n'existe qu'environ 25.000 km de routes et 3.500 km de voies ferrées, le rôle de l'aviation est primordial. Les stations météorologiques commencent maintenant à former un véritable réseau de sécurité aérienne doté des appareils les plus perfectionnés tels ceux que montre la photo ci-dessous.





Femmes de Sarawak (Bornéo) broyant du riz.



Au Centre de Cuttack, dans l'Inde, on étudie notamment la croissance des différentes es



Une jeune Thaïlandaise participe à la récolte.



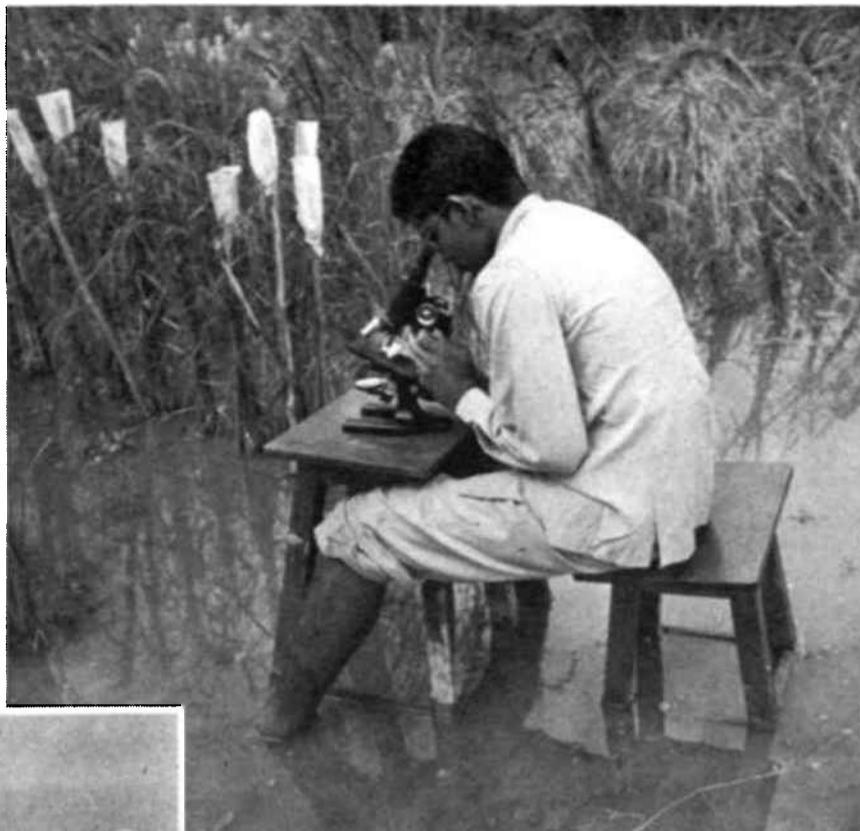
Dans la région indienne de Terail, au pied de l'Himalaya, les chars à bœufs emmènent la récolte vers les rizeries où le riz est battu, mis en sa

LE RIZ

PAIN DE L'ASIE



ces de riz.



Un technicien du Centre examine une variété hybride.



Cette batteuse à pédale sépare les grains de riz de la paille.



et pesé. Les paysans transportent d'énormes bottes en équilibre sur leur tête.

POUR la moitié de la population du globe, les expériences qui se poursuivent dans l'Etat indien d'Orissa, à l'Institut de recherches sur le riz de Cuttack, présentent un intérêt vital.

En effet, les peuples de l'Asie, dans la proportion de 70 %, se nourrissent presque exclusivement de riz. Or, si depuis douze ans la population de cette région du monde s'est accrue de 10 %, la production de riz est encore au-dessous du niveau des années antérieures à 1940. Considérée dans son ensemble, l'Asie exportait autrefois des denrées alimentaires; aujourd'hui, elle en importe. Elle est tributaire de l'Amérique du Nord pour les céréales panifiables, et même de l'Egypte et du Brésil pour le riz. Dans des pays comme l'Inde, la famine constitue une menace permanente.

La culture du riz se fait selon des méthodes qu'il est difficile de transformer, et même en admettant que les paysans arrivent à reconnaître la valeur des idées nouvelles en agriculture, il faut du temps pour leur enseigner les procédés modernes et modifier la tradition. Cependant, en améliorant les semences, on peut démontrer en une seule saison l'intérêt des techniques nouvelles et convaincre ainsi définitivement les cultivateurs. Si les spécialistes arrivent à produire des variétés de riz permettant d'obtenir un rendement plus élevé des terres actuellement cultivées, ils pourront intensifier la production et, par l'application de méthodes de culture nouvelles, accentuer encore cette amélioration.

C'est pourquoi les travaux entrepris au centre de recherches de Cuttack revêtent une très grande importance. Douze nations — l'Inde, le Pakistan, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, l'Indonésie, le Laos, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, le Japon et le Vietnam — y unissent leurs efforts dans le but d'améliorer la production de riz. Dans ce centre, organisé sous les auspices de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, se poursuivent en effet des expériences d'hybridation et de sélection des variétés de riz *indica* et *japonica*.

Les chiffres suivants, qui indiquent approximativement, en kilos de riz, le rendement moyen par hectare des deux variétés mentionnées, permettent de se faire une idée de l'importance de ces expériences :

Variété Japonica.		Variété Indica.	
Japon	2.665	Java	1.177
Egypte	2.142	Thaïlande	1.005
Corée	1.805	Birmanie	925
Chine.....	1.757	Inde	875
Etats-Unis	1.575	Philippines	795
		Indochine	812

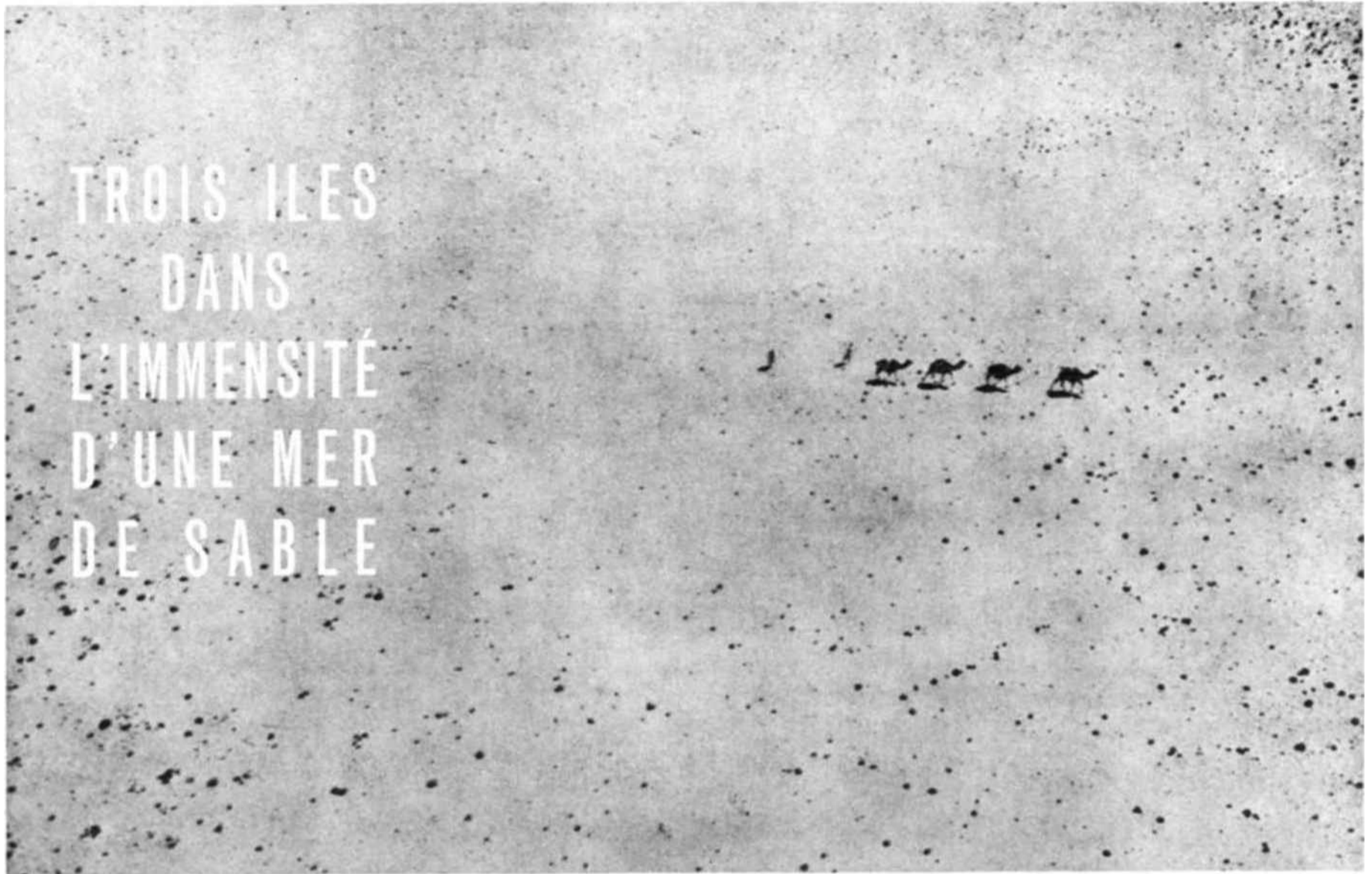
On peut constater que le rendement moyen de la variété *japonica* est trois fois plus élevé que celui de la variété *indica*. Le Japon, par exemple, produit 2.665 kg de riz par hectare alors qu'en Inde, la moyenne atteint à peine le tiers de ce chiffre, et pourtant, c'est en Inde que les rizières occupent la plus vaste superficie du monde. Certes, indépendamment de la variété du riz, d'autres facteurs peuvent intervenir, mais l'écart entre les pays à rendement élevé et ceux à rendement faible est assez net pour que l'on puisse en déduire que le riz *japonica* présente des avantages certains.

Toutefois, il ne s'agit pas simplement de remplacer une variété par une autre. La variété *japonica* convient aux hautes latitudes tandis que la variété *indica* se plaît en Asie tropicale et équatoriale. On ne peut songer à implanter brutalement la variété *japonica* dans cette région; la chose ne peut se faire que par croisement des deux variétés et encore faut-il tenir compte du degré d'adaptation de l'espèce *indica* dans les divers pays. D'ailleurs, l'hybridation n'est pas une opération simple, car la variété *japonica* fleurit en une centaine de jours sous les hautes latitudes où les journées sont longues, tandis que la variété *indica* met quatre à six mois à fleurir dans des régions où les journées sont plus courtes. Or, pour effectuer la pollinisation croisée, il faut que les deux variétés soient en fleur en même temps; aussi, à Cuttack, accélère-t-on le processus en exposant les plants à la lumière artificielle. Des spécialistes effectuent la pollinisation à la main et l'on protège avec des sacs en papier la tige qui doit donner du riz de semence. Il faut procéder ainsi pour les plants de chacune des différentes variétés d'hybrides obtenues dans les divers pays participants où les conditions naturelles varient. Sur les 60.000 premiers plants fécondés, on a recueilli — toujours à la main — 12.500 graines de semence.

Toutes sortes de facteurs variables compliquent la tâche de celui qui cherche à obtenir un riz hybride qui réponde aux besoins. Par exemple, un hybride peut produire un magnifique épi mais celui-ci sera trop lourd pour la tige. Inversement, la paille peut être vigoureuse au détriment de l'épi. D'autres hybrides peuvent se rapprocher de la variété *japonica* et prospérer comme elle, dans un climat moins chaud et un pays où les journées sont plus longues. D'autres encore peuvent avoir un rendement tout à fait satisfaisant dans l'Inde mais ne pas convenir aux rizières javanaises. Il ne saurait donc être question d'employer uniformément les variétés hybrides mais il faut chercher méthodiquement à les adapter, à les acclimater. Pour cela, il faut du temps, mais les résultats en valent la peine. Si, par exemple, on arrive à produire un hybride approprié à l'Inde, on pourra alors (théoriquement) doubler le rendement des rizières existantes, ce qui, du point de vue quantitatif du moins, transformerait radicalement la situation alimentaire, actuellement si précaire, de l'Inde.

La Commission internationale du riz a voulu lancer ces travaux de recherches sur l'hybridation du riz dans l'intérêt de la région tout entière. Aussi, tous les Etats de la péninsule indienne ont collaboré à l'établissement de la station centrale de Cuttack et le gouvernement de l'Inde a mis à sa disposition les terrains et les concours nécessaires. D'autres recherches se poursuivent parallèlement dans les stations de production de semences des pays participant au programme.

L'exemple du Centre de Cuttack montre comment la collaboration efficace d'organismes nationaux et internationaux peut bénéficier à toute une région. L'initiative du gouvernement de l'Inde, l'intérêt manifesté pour le projet par la Commission internationale du riz, la coopération de douze nations et enfin l'emploi judicieux des crédits ouverts par l'O.A.A. au titre de l'assistance technique, ont permis de créer un organisme dont les travaux sont susceptibles de modifier radicalement l'économie du Sud-Est asiatique et du Pacifique du point de vue de l'approvisionnement en riz, et par cela même la vie de millions d'êtres humains. Même si les résultats restent en deçà des espoirs qu'on avait fondés, le programme gardera dans l'immédiat l'avantage de faire converger l'attention d'un grand nombre de pays sur un problème qui les intéresse tous et de prouver la valeur de recherches entreprises en commun.



TROIS ILES DANS L'IMMENSITÉ D'UNE MER DE SABLE

LES trois provinces de la Libye — la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan — séparées par des centaines de kilomètres de désert inhospitalier, sont comme des îles dans l'immensité d'une mer de sable. Du point de vue ethnique et géographique, la population libyenne — un million et demi d'habitants — se divise en plusieurs groupes qui, jusqu'ici, n'avaient jamais constitué une unité politique indépendante; ils n'avaient connu l'union que dans le cadre des vastes empires de leurs conquérants étrangers. Un quart de cette population est formé par les tribus nomades du désert, un habitant sur dix sait lire et écrire.

Il n'est pas tout à fait exact de dire de la Libye que c'est un territoire insuffisamment développé. L'histoire nous montre qu'il s'agit plutôt d'un territoire qui a été « sur-exploité » en ce sens que si de vastes étendues du pays ont été réduites à leur état actuel de sables désolés, c'est à cause d'une exploitation désordonnée du sol.

De nos jours, la Libye est un pays déficitaire à un point tel que bien peu d'autres Etats connaissent une situation aussi difficile. Malgré l'importance modeste des services gouvernementaux, le déficit du budget administratif ordinaire dépasse 30 %. Les budgets des trois provinces et ceux de la plupart des municipalités sont également déficitaires, comme du reste la balance commerciale des trois provinces, ce qui entraîne un déséquilibre de près de 40 % dans la balance des paiements. Ces dernières années, ce déficit a été comblé non par les recettes provenant d'investissements étrangers, mais par des subventions et par les dépenses militaires de puissances étrangères. L'expérience de culture du blé à Barce, ainsi que le projet de culture du tabac se soldent par un échec financier. Il en va de même des entreprises agricoles du Fezzan, de la centrale électrique de Tripoli, du port et de l'usine à gaz de cette ville, ainsi que des chemins de fer. Le plan de colonisation italienne, lui-même subventionné par le contribuable de la métropole au prix de lourdes charges pendant l'occupation du pays par les Italiens, aboutit encore maintenant à un déficit. Aussi, l'économie libyenne ne réussit-elle même pas à maintenir le niveau de vie actuel de la population, déjà très bas, puisqu'il équivaut en moyenne à un revenu de 30 dollars par année et par tête.

Un transfert admirablement organisé

L'ORGANISATION des Nations Unies a accepté la responsabilité, qui lui incombait manifestement, d'aider l'Etat indépendant créé par une décision de l'Assemblée générale, afin de lui permettre, en l'accueillant dans la communauté des nations, de relever le niveau d'existence de ses habitants et de leur assurer plus de protection sociale. Ce faisant, l'Organisation doit constater les faits dans leur réalité : on ne découvrira pas, en Libye, des ressources naturelles inconnues à ce jour; non seulement elle n'est pas développée sur le plan industriel, mais elle est dépourvue à ce point de vue de toute base solide pour une future expansion. Elle ne possède, autant que l'on sache, ni énergie hydraulique, ni charbon, ni pétrole, ni minerais commercialement exploitables, et le développement économique ne peut s'orienter que vers la création d'une industrie légère de transformation des produits agricoles. Il faut donc d'urgence arrêter la décadence qui s'est poursuivie depuis plus de 1.000 ans, ranimer l'agriculture du pays, reconstituer ses forêts et sa végétation. L'avenir économique de la Libye réside dans la remise en culture de ses déserts, dans le développement des aptitudes et des ressources de ses habitants.

Des experts de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions spécialisées ont aidé le Commissaire de l'O.N.U. en Libye, le gouvernement provisoire libyen (constitué en mars 1951) et les puissances administrantes (Royaume-Uni et France) à jeter les fondations du nouvel Etat. Les experts de l'Organisation des Nations Unies, de l'O.A.A. et du F.M.I. (Fonds Monétaire International), ont assisté le Commissaire au cours de toute une série de réunions tenues avec les

représentants des puissances principalement intéressées à la question. On y a examiné le problème de l'institution d'une monnaie libyenne et celle de la création de deux organismes libyens pour le financement du développement économique et social, chargés l'un de solliciter des subventions de gouvernements amis, l'autre d'engager les Etats à accorder des prêts à la Libye. Ces deux organismes, créés en vertu de lois libyennes, ne peuvent examiner que des propositions émanant du gouvernement et relatives au financement de projets approuvés par celui-ci.

Les experts de l'Organisation des Nations Unies ont également collaboré, de concert avec le Commissaire de l'O.N.U., le gouvernement provisoire libyen et les puissances administrantes, à l'établissement du budget de la Libye pour 1952, à l'organisation des administrations publiques, à l'élaboration d'une loi portant création d'une caisse de prévoyance sociale et à d'autres actes fondamentaux d'administration publique. Grâce à leur collaboration, il y avait, lors de la proclamation de l'indépendance de la Libye, des services publics — existants ou en projet — organisés dans les domaines administratif, économique et financier; en outre, un plan avait été mis au point, avec la pleine coopération des représentants de la population, pour arrêter dans ses grandes lignes le fonctionnement du nouveau gouvernement, de façon que les services publics puissent poursuivre leur activité.

Ce plan avait déjà permis d'assurer progressivement le transfert de presque tous les pouvoirs au gouvernement provisoire libyen; aussi, le jour de la proclamation de l'indépendance, ne restait-il plus qu'à transférer au gouvernement les pouvoirs relatifs aux Affaires étrangères et à la Défense nationale.

Le représentant à demeure de l'Assistance technique des Nations Unies (qui est également représentant personnel du Secrétaire général, la Libye ayant demandé à l'Organisation des Nations Unies d'accréditer un « observateur » auprès de son gouvernement), joue un rôle important en Libye. Outre ses attributions normales, ce fonctionnaire se tient à la disposition du gouvernement pour le conseiller au sujet des programmes de développement économique, financier et social. Il est membre du Comité libyen de planification économique, il siège au Conseil d'administration de l'Institution publique libyenne pour le développement et la stabilisation et agit comme conseiller du gouvernement libyen pour les questions d'assistance technique relevant de la compétence de la Compagnie financière libyenne. Le représentant à demeure prend donc une part importante à l'exécution du programme de développement économique et social de la Libye.

Le nouveau gouvernement et l'administration créés en décembre 1951 sont aux prises avec d'immenses difficultés en dépit de tous les plans qui ont permis à la Libye d'accéder à l'indépendance dans les conditions les plus méthodiques et les mieux ordonnées que l'on ait enregistrées dans les temps modernes. Ce résultat a été acquis grâce aux efforts conjugués des services normaux des Nations Unies et des services de l'Assistance technique.

Nécessité de former des cadres

LA reprise de l'appareil administratif d'un gouvernement constitue une opération difficile dans un pays qui, depuis si longtemps, avait gravement souffert de l'absence de services d'enseignement adéquats. De grands progrès avaient été réalisés en matière d'instruction de la population autochtone sous les auspices des puissances administrantes. A l'heure actuelle, 50.000 élèves fréquentent les écoles, mais 1.100 seulement suivent les cours de l'enseignement secondaire. Dans le Fezzan, la situation était plus difficile encore; il n'y avait aucun maître indigène et il est difficile de recruter des instituteurs étrangers disposés à se rendre dans cette région désolée et perdue.

Bien peu de dirigeants et de fonctionnaires ont reçu à l'étranger, avant la dernière guerre, une formation appropriée. Quelques Libyens qui avaient fui leur pays au cours de

la période coloniale sont retournés chez eux. Néanmoins, on manque partout de personnes possédant une instruction, même élémentaire. L'administration doit pourtant recruter, d'une façon ou d'une autre, non seulement des fonctionnaires d'un rang élevé, mais des employés de bureau, des dactylographes et des facteurs capables de lire une adresse. Elle doit fournir aux nouvelles organisations et institutions, sans lesquelles le pays ne saurait faire ses premiers pas sur la voie du progrès, le personnel dont elles ont besoin. Le gouvernement devra, tôt ou tard, envisager la création d'une université.

« Le potentiel de technique humaine »

EN 1951, le Bureau de l'Assistance technique a fait procéder à une étude de l'économie du pays; il a formulé ultérieurement des recommandations relatives à un programme de développement économique et social; ces recommandations ont été soumises au gouvernement quand celui-ci a pris en mains les affaires de la Libye en décembre 1951. Avant même le transfert des pouvoirs, l'Organisation des Nations Unies avait toutefois décidé, d'accord avec le Royaume-Uni et la France qui étaient alors chargés d'administrer le pays, d'assurer à la Libye le concours d'experts. Sur l'initiative du Commissaire des Nations Unies, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social décidèrent que la Libye continuerait à recevoir une assistance technique après avoir accédé à l'indépendance et avant même d'être devenue membre de l'O.N.U. ou des Institutions spécialisées.

Le rapport sur le développement économique et social de la Libye ne contient aucune proposition prévoyant la création de nouvelles industries, de nouveaux services de transport ou d'utilité publique; ce rapport ne prévoit pas non plus de vastes projets d'investissements. C'est un plan qui tient compte des réalités et de la cadence limitée à laquelle le pays peut utilement profiter d'une aide importante : il propose des projets et des programmes visant à améliorer et à développer les formes d'activité existantes et à réparer les dommages de guerre. Reconnaissant que « la principale ressource de la Libye qui n'ait pas été mise en valeur est son potentiel de technique humaine », les auteurs du plan ont beaucoup insisté sur l'enseignement et la formation technique. Ils ont recommandé l'amélioration des méthodes d'agriculture et d'élevage, qu'ils considèrent comme fondamentales. L'assistance technique accordée l'an dernier à la Libye a porté sur l'enseignement, l'agriculture, les travaux de construction mécanique et les travaux techniques, l'hygiène publique et le progrès social, l'administration et les finances publiques, les services de statistique.

A titre d'exemple typique des mesures d'urgence qui ont été prises, on peut relever que l'Unesco a organisé à Tripoli un centre de formation de personnel technique et de personnel de bureau, dont la création avait été demandée par le Royaume-Uni et par la France en leur qualité de puissances administrantes. Le centre fonctionne actuellement en application d'un accord d'assistance technique conclu par le nouveau gouvernement libyen avec l'Unesco et l'O.I.T. Cette école est placée sous la direction d'un expert du Royaume-Uni, assisté de 13 autres maîtres et moniteurs fournis par l'Unesco. On a donc créé, en moins de deux ans, une école formant à la fois des techniciens et des employés de bureau. Le centre compte à l'heure actuelle 254 étudiants. Le matériel a été fourni par la Libye, par l'Unesco et, au titre du Point 4, par les Etats-Unis.

La section technique forme des ajusteurs, tourneurs, forgerons, soudeurs, charpentiers, fondeurs et mécaniciens d'automobile. Les études s'étendent sur deux années, mais on espère en ramener la durée à une année; des retards apportés à la livraison du matériel nécessaire obligeront toutefois les élèves actuels des cours techniques à faire une troisième année. L'Unesco prête également son appui à un centre qui formera des instituteurs primaires et qui mettra au point les manuels scolaires libyens.

Une nouvelle formule :

LES MISSIONS D'EXPERTS A COURT TERME

LES requêtes présentées par les gouvernements en vue d'obtenir une assistance technique peuvent revêtir les formes les plus diverses. Elles sont parfois d'une telle envergure qu'elles portent sur l'économie entière d'un pays ou prévoient seulement l'envoi, par exemple, d'un spécialiste de la fabrication des pistons. Dans le premier cas, la nécessité peut se présenter de former sur place des spécialistes capables de poursuivre la tâche des experts internationaux. Dans le second cas, les techniciens locaux existent déjà et il s'agit simplement de les mettre au courant des progrès les plus récents dans leur spécialité.

D'une façon générale, la Yougoslavie a surtout présenté des requêtes qui se rangent dans la seconde catégorie. C'est une nation relativement plus évoluée que la plupart des pays insuffisamment développés au point de vue économique et elle dispose déjà d'un nombre important de techniciens. Cependant, la plupart de ceux-ci ayant perdu contact pendant la guerre avec leurs collègues étrangers, n'ont pu suivre l'évolution technique des autres pays.

C'est pourquoi l'assistance technique à la Yougoslavie diffère assez nettement de celle accordée aux pays moins développés. Au lieu d'y envoyer des missions pour un ou deux ans, l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies tente dans ce pays une expérience intéressante en limitant à quelques semaines la mission des spécialistes.

Pour la Yougoslavie, où le plan national de développement industriel est mis à exécution depuis 1947, la formule de la mission à court terme présente des avantages certains : elle permet, en effet, pour un budget donné d'assistance technique, de s'assurer la collaboration d'un grand nombre d'experts spécialisés dans les domaines les plus variés ; d'autre part, les spécialistes internationaux dont les services sont demandés dans de nombreux pays, acceptent plus aisément des missions de quelques semaines qui les tiennent moins longtemps éloignés de leurs occupations normales ; enfin, quelques semaines leur suffisent généralement pour aider les techniciens locaux à résoudre des problèmes empêchant l'exécution de plans de grande envergure.

Le plan quinquennal yougoslave englobe presque tous les aspects de la vie économique : il a pour but d'industrialiser le pays et de le doter d'une agriculture moderne. Les objectifs primordiaux, au cours des dernières années, ont été de

créer de nouvelles industries, d'accélérer l'exploitation des riches ressources minérales et d'intensifier la production électrique.

Les trois premières années furent consacrées, en majeure partie, à créer les conditions indispensables à l'industrialisation du pays : construction de bâtiments, d'ouvrages d'art, de barrages, percement de tunnels pour les centrales électriques et les usines. L'exécution du programme fut cependant retardée, certains pays voisins n'ayant pas livré l'équipement lourd, tel que turbines, génératrices, hauts fourneaux, que la Yougoslavie avait commandé et payé à l'avance.

Les Yougoslaves se sont efforcés de surmonter ces difficultés en exploitant leurs ressources au maximum, en improvisant, en fabriquant eux-mêmes une bonne partie du matériel nécessaire, en se procurant des machines avec le produit de leurs exportations ou avec les crédits octroyés par certains pays occidentaux. Grâce à ces efforts, des progrès remarquables ont été réalisés dans tous les domaines de la production industrielle et agricole.

Ainsi, au cours des quatre dernières années, de nouvelles fonderies ont été construites en Croatie ; l'installation d'une usine de turbines hydrauliques a été complétée en Slovénie, l'usine de ciment de Split a été reconstruite et agrandie (le ciment est l'un des atouts les plus importants de l'exportation yougoslave), et de nouvelles centrales électriques ont surgi dans tout le pays.

Pour le développement de ces industries et de bien d'autres encore, la Yougoslavie a bénéficié et continue de bénéficier des conseils des spécialistes de l'O.N.U. en mission à court terme dans le pays.

Ainsi, deux spécialistes du ciment, l'un français, l'autre suisse, ont été consultés pendant des périodes d'un mois et de trois semaines. Un spécialiste américain de la construction des locomotives et des ponts a, pendant un mois, conseillé les



techniciens yougoslaves sur des questions telles que la dimension des locomotives, le finissage mécanique des essieux, la production des plaques de tôle courbes pour chaudières, le forgeage en lingotières, la soudure et le finissage mécanique des châssis de locomotives.

Faisant suite à des requêtes d'assistance dans les domaines des mines et de l'électrification, l'Administration de l'Assistance technique a envoyé en Yougoslavie des missions de spécialistes à court terme pour donner des avis sur l'emploi de nouvelles techniques de forage dans les mines importantes, sur la mécanisation du chargement et du transport du minerai et sur le grillage du minerai de mercure. Des techniciens ont, par ailleurs, collaboré à la réorganisation de l'Institut de recherches de l'industrie des turbines, à Ljubljana, en vue de poursuivre des études sur les turbines hydrauliques, les pompes, les ventilateurs, les compresseurs et les propulseurs à hélices ; d'autres encore se sont consacrés à la fabrication en série des moteurs et transformateurs électriques ainsi qu'à la construction de grandes usines d'appareillage électrique.

Tous ces experts ont travaillé pendant un mois au plus, mais dans certains cas, la durée de la mission des techniciens est prolongée. Ainsi, un spécialiste néerlandais du génie sanitaire et du chauffage est resté trois mois en Yougoslavie, tandis qu'un expert en prévisions météorologiques y séjournait quatre mois.

Parallèlement à l'envoi par l'O.N.U. d'experts en missions à court terme, l'Organisation Internationale du Travail tente, pour la première fois, de mettre en application une nouvelle formule d'assistance technique.

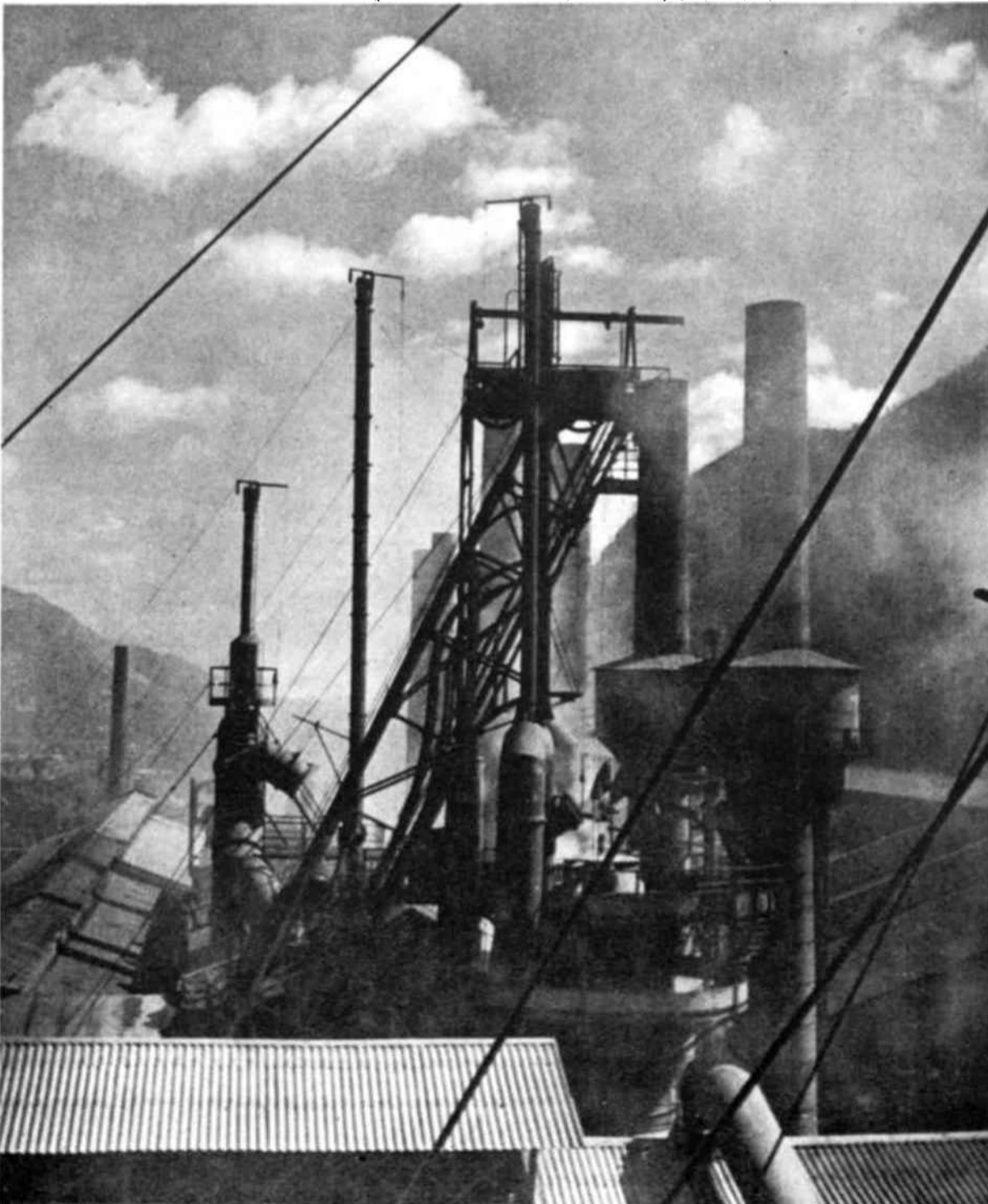
On a souvent constaté que les spécialistes internationaux éprouvent de multiples difficultés pratiques à faire profiter pleinement de leur expérience les pays où ils sont envoyés en mission. La plus importante — en particulier lorsqu'il s'agit de l'industrie — tient au fait que l'expert ne peut prendre contact avec l'ouvrier qui travaille à l'usine ou à l'atelier.

C'est pourquoi l'O.I.T. s'efforce de faciliter la formation des ouvriers d'usine yougoslaves en les envoyant faire des stages dans des établissements industriels à l'étranger. Ainsi, cette organisation ne se contente pas d'envoyer 44 instructeurs-contremaîtres en Yougoslavie, elle s'emploie aussi à placer 377 travailleurs yougoslaves dans des usines étrangères, pour des stages de six à douze mois. Sur ce nombre, 263 sont des ouvriers déjà qualifiés qui, grâce à une formation pratique, pourront se perfectionner ; les autres sont des ouvriers relativement jeunes qui, ayant terminé leur apprentissage, pourront ainsi se spécialiser. Les techniques dans lesquelles ils se perfectionneront vont de l'électronique au moulage de la fonte, de la fabrication d'instruments de précision à celle des camions, de la manufacture du papier aux constructions navales et de l'aéronautique à la construction du matériel ferroviaire. Les premiers travailleurs yougoslaves appelés à bénéficier de ce programme ont commencé leur stage cet été.

L'Unesco accorde, elle aussi, une assistance technique à la Yougoslavie. La mission d'enquête envoyée par l'Organisation dans ce pays en novembre 1951, à la demande du gouvernement yougoslave, conclut, d'accord avec les autorités, qu'il fallait avant tout créer un centre national de documentation scientifique et technique pour tenir savants et étudiants au courant des progrès et des données nouvelles. Actuellement en cours d'installation, le Centre coordonnera la production de toute la documentation scientifique et technique des institutions yougoslaves ; il fournira des micro-films aux chercheurs et mettra à la disposition des Yougoslaves les bulletins bibliographiques et les brochures techniques publiés dans d'autres pays. Trois experts, désignés par l'Unesco, en assureront le fonctionnement.

Ce ne sont là que quelques-uns des aspects de l'assistance technique fournie à la Yougoslavie. D'autres Institutions spécialisées de l'O.N.U., telles que l'O.A.A., l'O.M.S., le F.I.S.E. et le Fonds Monétaire International s'efforcent également d'aider ce pays dans l'effort gigantesque de transformation qu'il a entrepris.

(Yougofoto.)





(Photo Copyright Herbert Kirchoff.)

LA BOLIVIE ÉTABLIT LES BASES DE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le programme d'Assistance technique des Nations Unies présente pour la Bolivie un intérêt particulier. Les méthodes de collaboration que l'on y met au point à l'heure actuelle offrent à ce pays des avantages directs. En outre, elles constituent une expérience instructive qui permettra de juger dans quelle mesure l'assistance technique peut contribuer à renforcer les services administratifs et les organismes de planification qui, aux yeux des gouvernements intéressés, sont un élément essentiel du succès de leurs plans de développement.

La Bolivie est un pays qui jouit depuis longtemps de son indépendance et qui cherche à améliorer encore les conditions de vie de ses habitants. Contrairement à d'autres pays moins bien dotés par la nature, il possède des ressources abondantes qui peuvent servir de base à une vaste expansion économique. Pendant des siècles, l'argent des montagnes de Potosi a constitué la plus importante de ses exportations, mais aujourd'hui, il apparaît avec évidence que la principale richesse de la Bolivie est représentée par ses impressionnants gisements d'étain. On y trouve d'ailleurs d'autres richesses minérales : du zinc, du plomb, de l'antimoine, du tungstène, du cuivre, du fer, ainsi que du pétrole et du gaz naturel. Les héritiers des Incas et de la civilisation espagnole possèdent donc plus de richesses naturelles que ne pouvaient en rêver les conquistadores.

Le gouvernement bolivien doit cependant faire face à de grandes difficultés. Tout en luttant pour améliorer l'état sanitaire du pays, abaisser la proportion des analphabètes, moderniser l'agriculture, il doit mettre en valeur les ressources naturelles, incomplètement prospectées, avec un réseau de routes et de voies ferrées peu approprié.

Pour accomplir ces tâches multiples, la Bolivie ne dispose pas actuellement d'une armature administrative et technique suffisante. C'est pourquoi elle s'est adressée à l'Administration d'Assistance technique pour lui demander de participer à une expérience que le Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies a qualifiée « d'innovation qui, dans le monde entier, retiendrait l'attention des gouvernements d'autres pays où existe un état de choses

analogue ». Cette expérience vise à donner au pays la structure administrative devant lui permettre d'assurer au maximum son développement économique.

Une importante mission d'assistance technique de dix-sept membres, constituée par l'O.N.U. dans le cadre de son programme ordinaire, avec le concours de l'O.I.T., de l'O.A.A. et de l'Unesco, s'est rendue en Bolivie en 1950 pour s'enquérir des besoins et des ressources du pays. Dans son rapport, elle a formulé un certain nombre de propositions précises tendant au développement économique et social de la Bolivie. Pour appuyer ces projets sur une base sûre, elle a suggéré — avec l'approbation du gouvernement bolivien — que les Nations Unies aident la Bolivie à s'assurer les services de quelques fonctionnaires expérimentés et compétents en matière d'administration, que le gouvernement recruterait dans divers pays pour leur confier des postes importants et qui feraient partie intégrante du corps des fonctionnaires boliviens.

D'autre part, l'Organisation des Nations Unies assure à la Bolivie les services de treize techniciens pour des périodes de six ou de douze mois. L'un d'eux conseillera le gouvernement pour l'adoption d'un nouveau système de recrutement des fonctionnaires ; un deuxième sera attaché à titre de conseiller à la Banque bolivienne de développement ; d'autres seront appelés à donner des avis sur les sujets les plus divers.

De son côté, le Secrétaire général de l'O.N.U. a nommé en Bolivie un représentant spécial qui fait fonction de délégué du Bureau d'Assistance technique. Représentant des organisations participantes, il suit l'exécution du programme dans tous les détails et se tient à la disposition des autorités gouvernementales au cas où celles-ci voudraient le consulter.

Ainsi, fonctionnaires et experts étrangers contribuent, sous la direction du gouvernement bolivien, à mettre au point et à exécuter les plans d'amélioration de l'économie du pays, ils participent à la bonne marche des affaires de l'Etat et à la mise en valeur des ressources naturelles. Méthode qui permettra d'acquérir une expérience utile pour la mise en œuvre de plans analogues dans d'autres pays du monde.

LA VALLÉE QUI S'ÉVEILLE

L'IMAGE du relief accidenté du pays, la vie de la population du Salvador est fort rude. La plus petite des républiques de l'Amérique centrale a 260 kilomètres de longueur et 100 kilomètres de large. Sur son territoire exigu vit une population réputée la plus dense de l'hémisphère occidental. Le taux de la natalité et celui de la mortalité sont élevés. La durée moyenne de la vie n'y est, en général, que de vingt-six ans, et s'il est vrai que 40 % des habitants ont moins de quinze ans, 4 % seulement ont dépassé la soixantaine. On évalue à 200 francs par jour environ le revenu moyen de la plupart des familles du Salvador.

Il y a de nombreux analphabètes ; malgré la loi qui stipule que l'instruction publique est obligatoire, le nombre des élèves inscrits est partout plus que modeste, car les enfants contribuent, par leurs gains, à la subsistance de leur famille. D'autre part, le pays souffre d'une pénurie aiguë d'écoles et de maîtres à laquelle le gouvernement s'efforce de remédier.

Le pays est essentiellement agricole et près de 80 % des terres arables sont cultivées, mais par des moyens primitifs. Par exemple, le Salvador vient au troisième rang des pays exportateurs de café — près de 62.000 tonnes par an ; or 25 % des caféiers produisent 75 % de la récolte. Et, par suite du déboisement, le pays souffre d'un sérieux manque d'eau, bien que les chutes de pluie atteignent en moyenne 190 cm par année.

L'or et l'argent constituent les principales richesses minérales du Salvador ; leur production n'est dépassée, en valeur, que par celle de l'agriculture. L'industrie a souffert du manque d'énergie électrique et, dans une large mesure, s'est limitée à la transformation des produits agricoles. L'insuffisance des voies de communication entrave les transports : il y a moins de 2.500 km de routes en bon état et 650 km seulement de voies ferrées.

L'expérience du Cuscatlan

Le Salvador est donc un pays insuffisamment développé. Aussi, son gouvernement se préoccupe de relever le niveau social de la population. Il a fait appel aux Nations Unies avant même l'adoption du Programme élargi. En 1947, l'OIT a envoyé au Salvador une mission chargée d'étudier un projet d'assurances sociales. En 1948, une mission de la Banque Internationale a étudié les possibilités offertes par le projet d'exploitation des ressources hydrauliques de la rivière Lempa, et la Banque a approuvé l'octroi d'un prêt de 12.545.000 dollars. A partir de 1948, le FISE (Fonds International de Secours à l'Enfance) s'est chargé de compléter l'alimentation des enfants, d'assurer des services de protection de la maternité et de l'enfance et de mettre en œuvre un programme de vaccination au BCG. En 1950, c'est au Salvador que l'OAA et la CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine) ont commencé, en Amérique centrale, leur enquête sur le crédit agricole. Les Etats-Unis d'Amérique ont rendu au Salvador de multiples services dans le cadre du programme d'assistance mutuelle. Depuis juillet 1951, l'Organisation des Nations Unies et ses Institutions spécialisées entretiennent au Salvador une importante mission.

En août 1950, le gouvernement du Salvador a désigné une région appropriée, la vallée du Cuscatlan, et a offert les facilités nécessaires pour l'exécution d'un projet d'expériences sanitaires. En mars 1951, l'OMS a signé un accord avec ce gouvernement, en son nom et au nom de l'OAA, de l'OIT, de l'ONU, de l'Unesco et de l'OACI. Pour sa part, l'OMS a contribué pour 150.000 dollars aux dépenses afférentes au personnel technique, au matériel et aux fournitures ; elle a en outre constitué une mission de vingt-cinq spécialistes chargés de la mise en œuvre du projet.

La zone d'expériences est située au centre du pays, immédiatement au nord de San-Salvador. Elle a été choisie parce qu'elle constitue un ensemble naturel, social et économique qui caractérise assez bien non seulement le Salvador, mais de nombreuses régions de l'Amérique latine.

Elle comprend des rivières, des montagnes et des vallées, des plaines fertiles et des terres en friche. On y trouve un certain nombre de villes assez importantes et de multiples villages et hameaux, de vastes plantations et de petites exploitations particulières. Il n'existe aucune usine importante, mais les industries artisanales et les petits ateliers, dans le tissage à la main notamment, y sont actifs. Les écoles sont insuffisantes, tant par leur nombre que par leurs installations ; elles sont loin d'être fréquentées par tous les enfants d'âge scolaire. Une seule des cinq municipalités de la région dispose d'un médecin à demeure et il n'y a qu'un seul centre de nutrition.

Les deux objectifs du projet

EN septembre 1951, le gouvernement, l'OMS et le FISE entreprirent conjointement dans cette zone la lutte contre le paludisme. En trois mois, le programme de lutte contre les insectes était appliqué dans toute la région et dans les localités voisines. Près de 17.500 maisons, abritant 105.000 personnes, furent passées au DDT. On organisa trois cours de formation pour infirmières diplômées, inspecteurs d'hygiène et infirmiers auxiliaires. A la fin de 1951, le Salvador avait consacré 46.000 dollars à la préparation de cette expérience d'importance internationale.

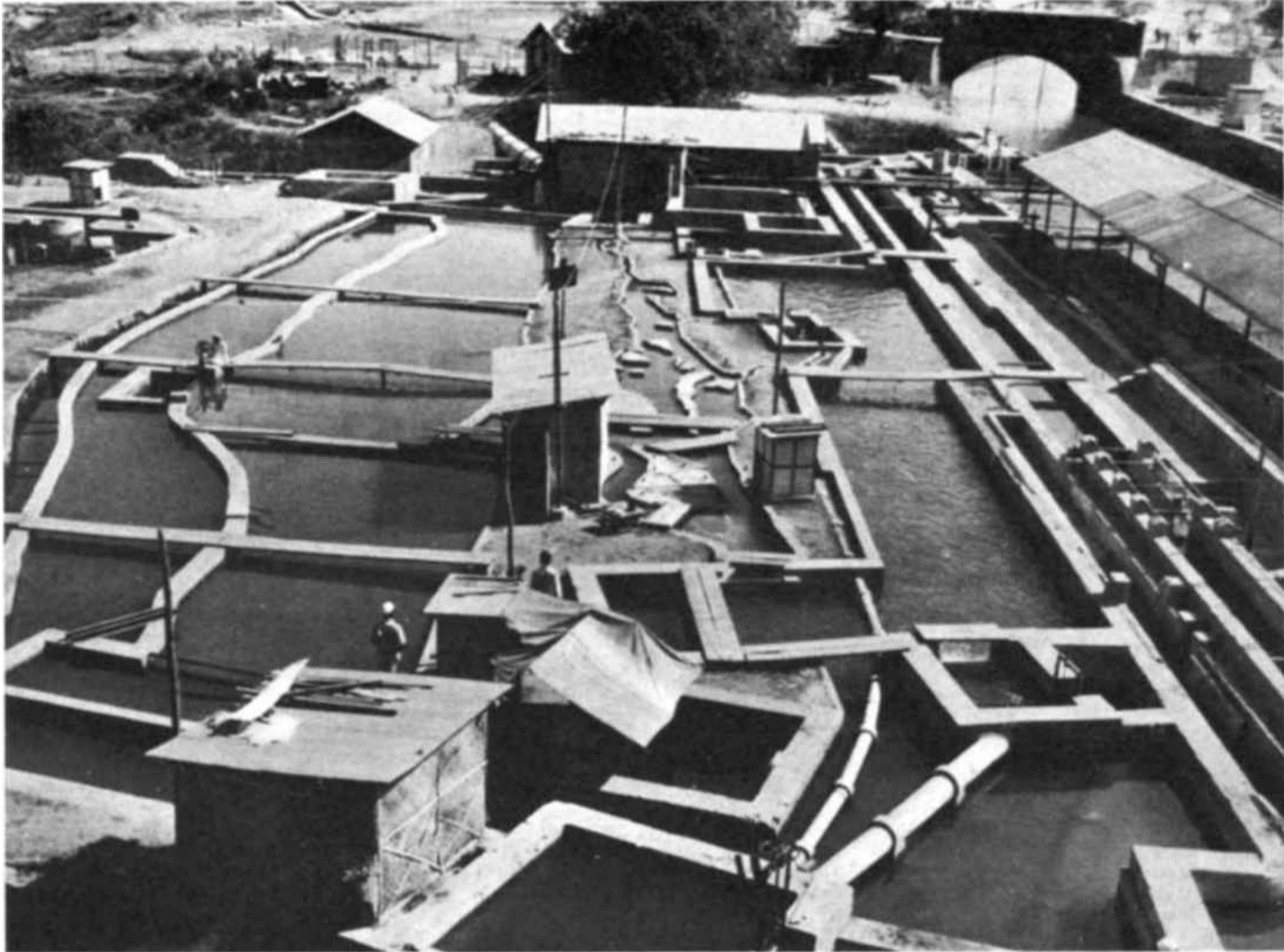
L'expérience du Cuscatlan porte principalement sur la santé publique ; il n'en demeure pas moins que les problèmes sanitaires ne peuvent être dissociés de ceux que posent la faim, l'ignorance, et des conditions de vie dégradantes. C'est pourquoi d'autres institutions participantes, telles que l'OAA, l'Unesco et l'OIT collaborent à cette expérience. En matière de production agricole, de nombreux problèmes d'ordre particulier sollicitent l'attention des spécialistes : drainage, irrigation, conservation et utilisation judicieuse du sol.

Deux experts de l'Unesco font partie de l'équipe : l'un est spécialiste de l'éducation de base en général, et l'autre, des méthodes d'enseignement élémentaire. Ils préparent une campagne d'éducation de base dans la vallée et élaborent des plans pour enseigner aux membres des services sanitaires ruraux les techniques de l'éducation de base qu'ils pourront utiliser dans la vallée tout d'abord, puis dans l'ensemble du pays.

Il n'appartient pas à l'Assistance technique de créer, dans un pays peu privilégié, une sorte de « Vallée heureuse ». Le projet de démonstration du Cuscatlan vise deux objectifs : permettre au gouvernement d'étendre à l'ensemble du pays le bénéfice de l'expérience acquise et donner un exemple à d'autres pays qui se trouvent dans une situation analogue.

LES PORTS LILLIPUTIENS DE POONA

par Daniel Behrman



Derrière le désordre apparent de ces installations (photo ci-dessus) apparaît — pour le spécialiste — la reproduction du port indien de Cochin. Avec ces modèles lilliputiens (photos du bas), les experts poursuivent des études d'irrigation et se penchent sur des problèmes portuaires qui sont, pour l'Inde, d'une importance primordiale.

A POONA, ville située à deux cents kilomètres de la mer, quarante ingénieurs s'efforcent de résoudre les problèmes qui se posent dans les ports maritimes de l'Inde. A six cents mètres d'altitude, sur les collines arides de la chaîne des Ghats, au nord de Bombay, ils ont construit des maquettes de tous les ports du pays. Dans ce monde lilliputien, on voit les bancs de sable qui bloquent l'estuaire du fleuve Hooghly, et qui constituent un véritable cauchemar pour les capitaines des cargos voguant vers Calcutta; on y voit aussi une reproduction du port de Madras, avec des bateaux au mouillage tanguant sous l'effet des cyclones.

Pendant trente ans, la Station de recherches de Poona s'était spécialisée dans les questions d'irrigation et d'énergie hydro-électrique. En 1947, elle consacra également son activité à l'amélioration des installations portuaires grâce à l'équipement très moderne de son terrain d'essais de près de cinquante hectares — un des « laboratoires » les plus vastes du monde. Comme il n'y pleut pour ainsi dire jamais, les recherches peuvent être conduites en plein air, condition dont ne bénéficient pas la plupart des stations de recherches étrangères.

Aux quarante ingénieurs et trois cents ouvriers de la Station sont venus se joindre deux experts envoyés par l'Unesco : M. Alfred Frants Mogensen, ingénieur danois de la navigation, et le Dr R.V. Baud, ingénieur spécialiste des questions de sécurité et de résistance des matériaux. Leur collaboration montre comment l'assistance technique fournie par une Institution spécialisée des Nations Unies peut s'intégrer dans un plan conçu à l'échelle nationale.

Les maquettes des ports n'offrent pas seulement un intérêt spectaculaire. Grâce à leurs dimensions très réduites, elles permettent d'économiser des sommes importantes qui autrement auraient été dépensées pour des expériences grandeur nature. Les ingénieurs de la station y ont acquis une compétence qui fait que de tous les points de l'Inde on les appelle en consultation quand un port est « malade ».

Un exemple typique est celui de Mangalore, port de 125.000 habitants, situé sur la côte occidentale de l'Inde, à 800 kilomètres au sud de Bombay. De là partent vers l'étranger les cargaisons de café, de noix d'acajou, de poivre et de tuiles. C'est M. V.S. Kudva, un des hommes d'affaires les plus importants de la ville, qui nous a parlé des problèmes de Mangalore. Il venait à Poona pour y examiner la maquette de son port actuellement en construction à la Station de recherches.

Les hauts-fonds empêchent les grands navires d'accoster à Mangalore et, pendant la saison des moussons, les tempêtes soulèvent une houle énorme qui empêche jusqu'aux péniches d'aller décharger les bateaux mouillés au large. Pendant quatre mois de l'année, les exportateurs de Mangalore sont donc obligés d'acheminer leurs marchandises par rail, ce qui leur occasionne de gros frais supplémentaires.

Creuser un profond chenal qui ouvrirait le port toute l'année aux paquebots coûterait près d'un million de dollars, somme que la ville pourrait amortir en quatre ans si le chenal pouvait être entretenu à peu de frais. C'est ce « si » qu'on est en train d'étudier à Poona grâce au bassin miniature qui reproduira avec une parfaite exactitude les conditions régnant dans le port.

M. Mogensen, qui travaille en étroite liaison avec M. D.V. Joglekar, directeur de la Station de Poona, s'est rendu à Mangalore pour y réunir une documentation devant servir à la construction du port lilliputien.

Le Dr Baud et le Dr Gurdas Ram, de la section de recherches physiques de la Station, travaillent à des essais photo-élastiques du matériel grâce à un procédé qui consiste à soumettre des modèles en matière plastique à des efforts maxima et à les faire traverser par une lumière polarisée. Les rayons de lumière projettent sur un écran des lignes qui révèlent aux spécialistes les points faibles d'une construction.

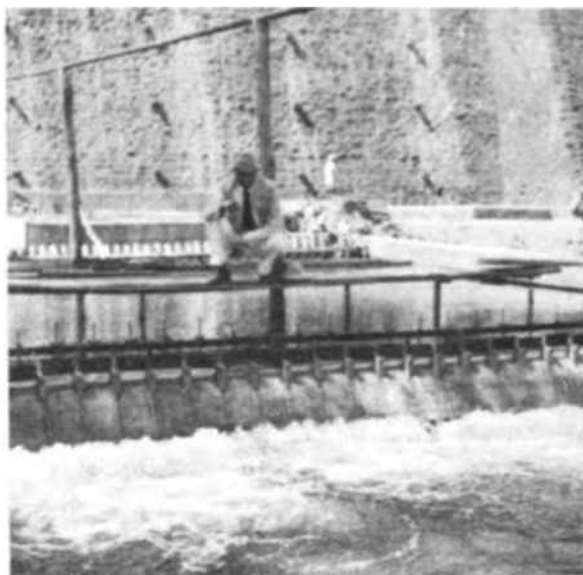
Le Dr Gurdas Ram a abandonné l'excellent poste qu'il occupait dans un laboratoire industriel de recherches parce qu'il est convaincu que les études poursuivies à la station en matière d'irrigation et de problèmes portuaires sont pour l'Inde d'une importance primordiale. Il estime d'autre part que l'assistance technique peut jouer dans son pays un rôle capital.

« Nous possédons des connaissances théoriques suffisantes », explique-t-il, « mais nous n'avons pas eu assez l'occasion de les mettre en pratique. »

« Ainsi, pour les essais de résistance des matériaux nous en sommes encore au point où étaient l'Europe et les Etats-Unis il y a quelques décades. Mais nous ne disposons pas de tant d'années. Notre peuple est maintenant un peuple libre, et attend beaucoup de sa liberté. En matière d'énergie hydraulique et, notamment d'irrigation, dont dépend notre production agricole, le temps est une denrée précieuse. »

« Dans l'Inde, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'attendre. »

(Photos Unesco.)



AIDE RÉCIPROQUE

L'UN des plus intéressants plans de formation technique élaborés par l'Organisation Internationale du Travail, est actuellement en cours d'exécution au Brésil. C'est un excellent exemple de la réciprocité qui peut s'opérer dans le domaine de l'assistance technique.

En tant que pays bénéficiaire de l'assistance technique, le Brésil fait appel aux services de l'ONU, mais en même temps, il s'est engagé à contribuer, pour un montant de 460.000 dollars, au premier exercice financier du programme, étant entendu que cette somme pourrait être consacrée à l'exécution, au Brésil même, de projets internationaux.

L'an dernier, l'OIT a entamé des pourparlers avec le Gouvernement brésilien et le Service national de l'apprentissage industriel de Sao-Paulo (SENAI); ces pourparlers ont abouti à la conclusion d'un accord aux termes duquel l'OIT s'est chargée de mettre en œuvre pour l'Amérique latine un programme de formation professionnelle, en utilisant les larges facilités et les nombreuses bourses que le SENAI a mises à sa disposition pour assurer la formation d'instructeurs.

Le Brésil, pour sa part, a offert, dans le cadre du programme d'assistance technique, une centaine de bourses de perfectionnement, qui permettront à des techniciens originaires des pays de l'Amérique latine de faire des stages au Brésil. Elles comprennent notamment : cinq bourses d'une durée de trois ans chacune pour l'étude de la filature et du tissage à l'École technique fédérale de l'industrie chimique et textile; dix bourses de perfectionnement d'une durée de neuf mois chacune pour la formation d'instructeurs de l'enseignement professionnel, de contremaîtres et de techniciens dans les écoles du SENAI, avec, éventuellement, des stages pratiques dans les établissements industriels; 95 bourses de perfectionnement d'une durée de neuf mois pour la formation, dans les écoles du SENAI, d'instructeurs de l'enseignement professionnel (mécanique, électricité et textile).

Toutefois, le programme étant essentiellement fondé sur l'aide réciproque des parties, l'OIT, à la demande du Gouvernement brésilien, a prêté son concours au SENAI pour lui permettre de mieux remplir sa tâche et de donner plus d'extension à ses services. C'est ainsi que l'OIT a mis 15 professeurs à la disposition de cet organisme et a offert 13 bourses qui permettront à des techniciens et à des membres du personnel enseignant du SENAI de se perfectionner à l'étranger. Il a également mis à sa disposition des cours complets pour l'enseignement par correspondance de la menuiserie, la chaudronnerie, la soudure, la mécanique automobile et le dessin industriel.

L'intérêt que ce programme d'assistance technique a soulevé dans les pays voisins est encourageant. Ainsi, l'OIT a pu placer, dans le cadre du plan du SENAI, 20 ouvriers et contremaîtres équatoriens, appartenant à divers corps de métier, et dont la formation professionnelle est assurée par les soins de l'OIT.

Toutefois, cette aide réciproque n'intéresse pas seulement le SENAI et l'OIT. Les facilités offertes par le Gouvernement brésilien sont extrêmement variées et intéressent presque toutes les organisations participant au Programme élargi d'Assistance technique de l'ONU. Il s'agit de bourses pour des cours spéciaux d'administration publique; d'un centre pour le dépouillement et la présentation des résultats de recensements agricoles; de bourses de formation professionnelle et enfin de diverses facilités d'ordre médical. La plupart de ces offres se sont révélées extrêmement précieuses et le coût de leur exécution représente l'équivalent des 460.000 dollars que le Brésil s'est engagé à verser au titre de sa contribution au programme.



Ces petits Thaïlandais qui sortent de la classe sont joyeux parce qu'ils courent vers les champs de l'école rurale de Cha-Choeng-Sao, où on leur enseigne ce qu'ils ne peuvent apprendre dans les manuels : manier la charrue, répandre des engrais, soigner les bêtes, en un mot les connaissances pratiques indispensables à leur vie quotidienne.

UNE NATION TRANSFORME SON SYSTÈME SCOLAIRE





Pour assurer son développement économique, la Thaïlande manque d'ouvriers qualifiés, de charpentiers, de mécaniciens, de machinistes, de spécialistes de toutes sortes. Ces étudiants qui se penchent sur leur microscope se préparent à fournir à leur pays les cadres techniques et administratifs dont il a tant besoin.

C'EST sur l'avis d'une mission consultative de l'Unesco que la région de Cha-Choeng-Sao a été choisie comme siège d'une expérience-témoin d'éducation. Là sont élaborés les plans qui permettront aux autorités thaïlandaises d'opérer une réforme d'ensemble de l'enseignement.

Située à 100 km. environ de Bangkok, et capitale de l'une des 71 provinces de la Thaïlande, Cha-Choeng-Sao compte 282.000 habitants, dont 42.000 enfants. Le choix de cette ville a paru indiqué aux experts internationaux parce que, tout en étant accessible par la route, le chemin de fer et la voie fluviale, son mode de vie est représentatif de celui de la plus grande partie du pays : c'est une région de rizières, de vergers et de petite industrie. La jungle l'entoure et, non loin, se pratique la pêche côtière.

En outre, c'est l'une des provinces les plus pauvres du pays, celle où le nombre des analphabètes est le plus élevé, de sorte que la campagne qui y est entreprise peut à la fois bénéficier directement à la population elle-même et constituer une expérience intéressante pour les 70 autres provinces thaïlandaises.

Un expert néo-zélandais, spécialiste de l'éducation de base, a examiné, en novembre 1950, les possibilités de la région de Cha-Choeng-Sao et, avec le concours de maîtres thaïlandais, il a élaboré les plans selon lesquels le centre est maintenant établi.

Il fallait tout d'abord faire comprendre à la population à quoi tendait cette expérience. C'est ainsi qu'en 1951 ont été organisées des foires-expositions où l'on pouvait voir des reproductions de fermes modèles, des maquettes de terrains de jeux pour jardins d'enfants, du matériel scolaire ainsi que des spécimens de matériaux utilisés dans la pratique des arts et métiers. Des centres d'hygiène et de protection de l'enfance ont été créés et l'on a mis la population au courant des plans d'éducation qui embrassent tous les aspects de l'enseignement dans le pays : éducation de base des adultes, enseignement professionnel, enseignement primaire et secondaire, culture physique, enseignement de l'hygiène, de la musique, des arts et métiers, des sciences sociales et formation de personnel enseignant.

L'équipe internationale, qui bénéficie du concours des autorités thaïlandaises et qui dispose d'un personnel fourni par le gouvernement, comprend : un expert néo-zélandais spécialiste de l'éducation de base, un expert danois spécialiste de l'enseignement primaire,

un spécialiste de l'enseignement des langues et un spécialiste de l'enseignement professionnel qui, tous deux, viennent du Royaume-Uni; enfin un spécialiste américain que l'on appelle « l'homme au laboratoire de quatre sous », car il a pu fabriquer un matériel scientifique de fortune avec de la ferraille trouvée sur place. Des spécialistes de l'OAA, de l'OMS et de l'OIT collaborent à l'exécution du projet, de sorte que l'enseignement donné en classe trouve son application dans la vie pratique.

Considérée du point de vue purement théorique, la mission de l'équipe internationale, si elle est difficile, constitue aussi une entreprise passionnante car il s'agit de réformer la nature même aussi bien que la structure de l'enseignement. Jusqu'ici, l'enseignement était donné d'une façon presque entièrement mécanique, les élèves apprenant par cœur des formules qu'ils récitaient ensuite textuellement. L'idée de demander à l'enfant, ou même à l'adulte, de faire un effort personnel pour s'instruire, était si nouvelle qu'elle en semblait presque révolutionnaire. Un autre obstacle au développement de l'instruction en Thaïlande a été le manque d'écoles normales adéquates. Ces établissements existent, mais ils ont été utilisés jusqu'à présent pour prolonger l'enseignement secondaire plutôt que pour enseigner les méthodes pédagogiques et former des maîtres capables de faire preuve d'originalité et d'initiative.

A Cha-Choeng-Sao, les enfants, aujourd'hui, disposent de manuels illustrés composés par des artistes du pays en signes idéographiques, de tables couvertes de sable sur lesquelles ils reproduisent leur village et la campagne environnante, de couleurs et de pinceaux, qu'ils ne connaissent pas jusqu'à maintenant, et avec lesquels on les laisse s'exprimer à leur guise. Des maîtres thaïlandais, qui adaptent au pays les idées venues de l'étranger, enseignent les sciences d'une façon vivante, bien éloignée du formalisme routinier dans lequel la connaissance scientifique n'avait aucune place. Enfants et adultes commencent à s'instruire en partant d'objets familiers : eau, savon, terre, graines de semence; on leur parle des métiers oubliés qui se pratiquaient autrefois dans leur localité; on leur apprend que « s'instruire » ne veut pas dire seulement acquérir des connaissances livresques, mais savoir ce qui a trait à l'hygiène, à l'agriculture et à d'autres questions de la vie de chaque jour. A force d'insister sur « le besoin de savoir », on arrive à inculquer aux enfants « le désir de faire partager aux autres ce qu'ils ont appris »

et à leur donner une instruction élémentaire qu'ils n'oublieront pas.

En dehors des éducateurs thaïlandais, qui sont les collaborateurs actifs et pleins d'initiative de l'équipe internationale, des instituteurs de tous les coins du pays viennent suivre des cours d'où ils remportent des idées neuves qui redonneront de l'intérêt aux programmes actuels et grâce auxquelles ils réaliseront, dans leur rayon d'action, des réformes parallèles à celles, plus vastes, qui se préparent. Ils apprennent des méthodes pédagogiques nouvelles et se font à l'idée que le personnel enseignant ne doit plus rester indifférent aux besoins pratiques de la collectivité. Pour instruire leurs concitoyens, les maîtres travaillent avec eux et contribuent ainsi à la réalisation de l'un des buts du centre de Cha-Choeng-Sao : former une élite capable de prendre en main la direction du mouvement social.

Il ne s'agit là que d'un projet-pilote marquant le début de l'exécution d'un programme décennal. Au cours des cinq premières années, on s'attachera à mettre au point de façon expérimentale et empirique des méthodes qui seront ensuite étendues au reste du pays; mais, en même temps, les Thaïlandais travailleront à organiser l'enseignement de manière à pouvoir adopter et appliquer les méthodes élaborées à Cha-Choeng-Sao. Il faudra réformer les instituts pédagogiques, former un personnel enseignant plus nombreux et plus qualifié, créer des écoles nouvelles et des centres d'éducation pour adultes. L'enseignement primaire sera réorganisé et le nombre des établissements d'enseignement secondaire augmenté. En Thaïlande, l'enseignement est obligatoire de 7 à 14 ans, mais en raison du manque de locaux scolaires et de maîtres qualifiés, il est difficile de faire respecter la loi.

Le programme est ambitieux et impose de lourdes charges au gouvernement. Son exécution par les Institutions spécialisées des Nations Unies, dans le cadre du programme d'assistance technique, constitue un exemple et un encouragement. Aux fonds qui proviennent de l'Organisation des Nations Unies ou des Institutions spécialisées, s'ajoute l'assistance bilatérale accordée par les Etats-Unis sous forme de crédits et de personnel mis à la disposition du gouvernement dans le cadre du plan qui a été élaboré.

On a posé en principe, à Cha-Choeng-Sao, que l'argent et le matériel importent moins que la formation de citoyens capables de devenir des dirigeants, ainsi, le projet pourra être repris et réalisé ailleurs par des spécialistes thaïlandais. (Photos O.N.U. par Eric Schwab.)



(Photo O.N.U.)

AIDER LES HOMMES A S'AIDER EUX-MÊMES

Sous un soleil torride, des ouvriers équatoriens travaillent d'arrache-pied à remettre en état les canaux d'irrigation détruits par un tremblement de terre. Ils sont guidés par des experts de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, tandis que d'autres spécialistes étrangers donnent au gouvernement équatorien des conseils pour la protection et l'emmagasinage du grain dans la zone dévastée. Exemple entre mille de la collaboration internationale dont une des réalisations les plus saisissantes est le Programme d'Assistance technique des Nations Unies. Ce programme vise essentiellement à mettre à la disposition de toutes les nations qui en expriment le désir, les connaissances techniques qui leur permettront d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment pour les pays insuffisamment développés. L'assistance technique n'est pas une notion

nouvelle, car depuis les débuts de l'histoire, les contacts entre les peuples ont donné lieu à des échanges féconds. Mais la valeur, l'originalité propre du Programme des Nations Unies tient au fait que, pour la première fois, on cherche à organiser cette assistance sur une base rationnelle et systématique, en tenant compte de tous les facteurs économiques et sociaux, et que, d'autre part, l'action s'exerce à une échelle véritablement internationale. Depuis deux ans déjà, les Institutions spécialisées de l'ONU se consacrent, dans les domaines les plus divers, à cette œuvre d'immense envergure. Mais quel que soit le pays où s'exerce l'activité des spécialistes de l'ONU, c'est de l'ampleur des efforts fournis par la population et les autorités que dépend en fin de compte le succès de leur entreprise. Car il s'agit, avant tout, d'aider les hommes à s'aider eux-mêmes. (Voir page 5.)